

## Pas de Canadien

WASHINGTON (PC)—Un haut fonctionnaire de la CIA a affirmé jeudi qu'aucun Canadien ou étranger n'a accès au quartier général de cet organisme, qui est étroitement surveillé.

"Je ne prétends pas que des étrangers ne peuvent entrer aux bureaux du Central Intelligence Agency," dit-il. "Il n'y a toutefois aucun étranger travaillant dans cet édifice et, pour nous, les Canadiens sont également des étrangers."

64e ANNEE — No 276

SHERBROOKE, VENDREDI, 11 JANVIER 1974

★ 15 CENTS

# LA TRIBUNE

## 1973: la pire inflation depuis... vingt-deux ans

Par NEIL GILBRIDGE

OTTAWA (PC) — Ce sont les augmentations du prix des produits pétroliers qui ont contribué le plus à faire monter l'indice du coût de la vie en décembre et faire de la sorte que 1973 soit la pire année, au point de vue inflation, qu'on ait connue depuis 22 ans.

C'est ce que rapporte jeudi Statistiques Canada.

En décembre, les prix des aliments ont monté de six-dixième de un pour cent, mais ce qui est consolant, ou pourrait l'être, c'est que cette hausse est relativement minime, mettant fin en quelque sorte aux hausses vertigineuses dans ce secteur qu'on a connues durant toute l'année dernière.

Cependant, il faut noter que les prix des aliments ont monté de 17 pour cent au cours de 1973, ce qui a largement contribué à la hausse de 9.1 pour

cent du coût de la vie enregistrée en 1973.

### Pétrole

En décembre, l'huile à chauffage, l'essence et l'huile à moteur ont atteint des prix records dans l'Est du Canada, parce qu'évidemment, le prix du pétrole importé a augmenté considérablement. Ces augmentations ont contribué à des hausses de huit-dixième de un pour cent dans les prix tant de la construction que du transport.

Statistiques Canada révèle qu'en moyenne les prix de l'huile à chauffage ont monté de sept pour cent, à la suite des hausses du prix du pétrole dans l'est de l'Ontario, dans le Québec, et dans les provinces maritimes. Le prix du gaz naturel a également monté dans diverses régions du Canada.

### L'auto

Dans le secteur de l'opération et de l'entretien des automobiles, on a en-

registré une hausse de 1.7 pour cent. Ces augmentations sont attribuables surtout au fait que les prix de l'essence sont montés de 3.7 pour cent dans l'est de l'Ontario, dans le Québec et dans les provinces maritimes et aux hausses généralisées de l'huile à moteur.

Les prix des produits pétroliers, à l'ouest de la Vallée de l'Outaouais, où c'est le pétrole canadien qui alimente les raffineries, ont été gelés en vertu d'un accord passé entre le gouverne-

ment fédéral et l'industrie pétrolière. Mais les prix des produits pétroliers, dans l'Est du pays, sont montés en flèche lorsque les pays arabes producteurs de pétrole ont presque doublé le prix de leur pétrole brut qu'ils lui exportaient.

### Aliments

Les prix dans les supermarchés sont restés stables en décembre, mais ceux des repas pris dans les restaurants ont monté de 1.2 pour cent.

Durant toute l'année 1973, les prix

des restaurants ont monté de 18.2 pour cent, tandis que ceux des supermarchés montaient de 1.6 pour cent.

### Vue générale

En définitive, l'indice du coût de la vie, qui était de 155.5 en novembre, est monté à 154 en décembre, l'indice étant basé sur les prix de 1961, qu'on a établi à 100, comme barème.

Ces chiffres signifient que, durant le mois de décembre, il en a coûté \$156.40 par semaine pour faire vivre une famille moyenne, c'est-à-dire payer la nourriture, le logement, le transport, les vêtements, les soins de santé, la récréation et l'éducation, aussi bien que le tabac et l'alcool.

Ceci représente une hausse de 90 cents par semaine, comparativement au mois de novembre, de \$13.10 comparativement à l'année précédente, et de \$56.40 comparativement à il y a 12 ans.

## Trudeau: situation grave mais pas de contrôle des prix et des salaires (page 5)

## 1974: le pire reste à venir



### Encore une bombe

La ville de Belfast continue à être secouée, chaque jour, par des explosions de bombes qui endommagent des immeubles et blessent ou tuent des passants. Hier, il n'y a pas eu de blessés, mais la forte bombe qui a explosé dans une auto, près du palais de justice, au centre de la ville, a fortement endommagé la Cour... qui avait été évacuée juste à temps. Des hommes armés avaient forcé le conducteur à conduire l'auto jusque devant l'entrée du palais de justice. (Téléphoto PA)

MONTREAL (PC) — En ce qui concerne l'inflation, le Canada n'est pas au bout de ses peines, et le pire reste à venir, a déclaré jeudi M. W. Earle McLaughlin, président de la Banque royale du Canada, parlant jeudi à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Selon M. McLaughlin, le taux de l'inflation des prix à la consommation se maintiendra à son haut niveau actuel — il est monté de neuf pour cent en 1973 — et il pourrait même atteindre 10 pour cent en 1974. Selon lui, les perspectives inflationnistes sont vraiment consternantes. Il précise ainsi sa pensée:

"Pour 1974, on prévoit que les prix continueront leur ascension rapide, sous l'effet conjugué de la vigueur de la demande et de la pénurie généralisée de matières industrielles, de main-d'œuvre qualifiée, d'énergie, et peut-être de produits agricoles."

### Coup de théâtre

QUEBEC (PC) — Le procès pour meurtre de John Ray Collins a été marqué d'un véritable coup de théâtre, jeudi, alors qu'un des témoins, Marcel Pélouquin, de Montréal, lui aussi accusé du meurtre du couturier québécois John Albert Kelly, a impliqué une quatrième personne dans cette affaire.

Dans son long témoignage, Pélouquin a déclaré au juge Paul Miquelon et au jury que ce n'était ni Collins, ni Courbin, ni lui-même qui est allé "collecter" Kelly le soir du meurtre, mais bien un dénommé Jean-Marc Therrien, bien connu dans les milieux pénitentiaires sous le surnom de "Latrouse".

"La pénurie d'acier fera sans doute monter le prix de bien des produits, tels que les appareils ménagers et les automobiles. Celui des services, particulièrement le transport et la distribution, augmentera encore par suite non seulement de la pénurie de pétrole et de gaz, mais aussi d'un rattrapage substantiel dans les salaires."

### Mesures possibles

M. McLaughlin a décrit les trois types différents d'inflation que nous connaissons: une inflation qui nous arrive de l'étranger, une hausse des prix causée par une pénurie de biens et de services, et enfin une inflation dont les causes sont essentiellement intérieures, et qui est indépendante de l'évolution de l'offre et de la demande.

La meilleure façon d'atténuer les effets de ces divers types d'inflation, dit M. McLaughlin, est de résister à l'attrait naturel qu'offrent des interventions spectaculaires, de décomposer le problème en ses divers éléments et de les attaquer séparément, avec calme et raison.

Parmi les mesures suggérées, M. McLaughlin mentionne la libération des taux d'intérêt pour raffermir le dollar canadien, le maintien des incitations fiscales à l'investissement, le refus de tout contrôle des prix et des salaires, le maintien de la stratégie monétaire actuelle et enfin la compression des dépenses publiques.

Expliquant chacun de ces trois types d'inflation, M. McLaughlin a déclaré que nous ne pouvons faire grand chose pour corriger les facteurs inflationnistes étrangers: quant à la hausse des prix causée par la pénurie de biens et de services, elle ne devrait pas nous préoccuper outre mesure.

## Les oeufs: bien en-deçà de la hausse générale

QUEBEC — Mme Beryl Plumtree, et la commission de surveillance des prix alimentaire qu'elle préside, font la preuve d'incompétence ou d'une mauvaise foi évidente en affirmant que les prix des oeufs sont maintenus à des niveaux "artificiellement élevés", soutient le président général de l'Union des producteurs agricoles, M. Paul Couture.

En réponse aux déclarations fracassantes de l'organisme fédéral, l'UPA et la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, (FEDCO) rétorquent que l'ajustement des prix, loin d'être excessif, s'est maintenu bien en deçà de la hausse générale de l'indice des prix à l'alimentation depuis 1961.

## Le lait: hausse d'un cent d'ici peu?

QUEBEC (PC) — Le prix de la pinte de lait pourrait être haussé d'un cent d'ici quelques semaines au Québec si les gouvernements provincial et fédéral s'entendent pour donner suite à la demande formulée par la Fédération des producteurs de lait nature, qui désire que le prix du lait au producteur soit porté de \$8.65 à \$9.05 le 100 livres.

## Dupuis devant le grand jury

DRUMMONDVILLE (GP) — Un homme de la région de Trois-Rivières, M. Jean-Claude Dupuis, devra comparaître aux assises du district judiciaire de Drummond en avril prochain pour répondre à l'accusation du vol qualifié à la caisse populaire St-Philippe de Drummondville-Sud.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Jean-Paul Berubé, de la cour des Sessions de la paix, après l'enquête préliminaire tenue devant lui à ce sujet.

### Témoins

L'enquête d'hier, qui faisait suite à une première journée d'audition le 6 décembre, a permis à la Couronne, représentée par M. Claude Melançon, de faire entendre divers témoins, surtout des spécialistes en biochimie, en physique et des témoins du vol de Drummondville-Sud.

### Alibi

Par contre, l'accusé Dupuis, au stade de l'enquête préliminaire, a présenté une défense d'alibi, avec l'appui de son avocat, Me Biron de Trois-Rivières.

Plusieurs témoins sont venus dire qu'ils avaient rencontré Dupuis le jour du vol à main armée de Drummondville-Sud.

Cependant, le juge n'a pas maintenu leurs prétentions et a pris la décision de maintenir l'accusation et d'envoyer Dupuis aux assises. Entretemps, l'homme est toujours détenu.

## Libérations plus accessibles

OTTAWA (PC) — Le Service des Libérations conditionnelles sera profondément modifié au printemps prochain, alors que le gouvernement fédéral tentera de créer un système de libération plus accessibles aux détenus.

Vers le 1er avril, le Service des Libérations conditionnelles sera étendu et régionalisé mais, en même temps, il perdra l'administration des Officiers de réhabilitation, au nombre de 200.

Ces derniers formeront soit une agence nouvelle sous les ordres du solliciteur général, ou seront intégrés aux services des pénitenciers.

Il est aussi possible que soit créée éventuellement une nouvelle division du ministère du solliciteur général, qui aurait le contrôle entier des pénitenciers et du Service des libérations.

## Le Barreau réclame une enquête sur les tables d'écoute

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le Barreau du Québec réclame du gouvernement Bourassa une commission royale d'enquête sur l'écoute électronique clandestine pratiquée chez les avocats.

Depuis la découverte à la mi-novembre de tables d'écoute dans l'étude de deux avocats montréalais, Mes Hébert et Leavitt, le Barreau proteste énergiquement contre "une telle violation du secret professionnel".

Il a d'ailleurs institué sa propre enquête, mais il n'a pas décelé d'autres

cas semblables, sauf qu'on a pu mesurer le degré d'inquiétude et d'insécurité dans certaines études spécialement chargées d'affaires criminelles.

Dans un télégramme envoyé aux ministres fédéral et provincial de la Justice, MM. Otto Lang et Jérôme Choquette, le Barreau demandait entretemps qu'on fasse la lumière sur "ces abus" et qu'on prenne les mesures pour les enrayer.

### USECO

Le ministre Lang lui a répondu qu'il légiférerait dans ce domaine avec

son projet de loi C-176 que les Communes ont adopté en troisième lecture, mais que la Chambre haute a refusé. Le bill C-176 doit retourner devant les Communes et le Barreau aimerait présenter son point de vue devant le parlement fédéral sur ce projet fort contesté.



Ministre Jérôme Choquette

De son côté, M. Choquette confirmerait à l'Assemblée nationale, vers la fin de novembre 1973, que l'écoute clandestine dans l'étude de Mes Hébert et Leavitt avait été pratiquée par des policiers de l'ex-Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé.

Les bureaux d'avocats, disait-il en substance, ne sont pas des territoires réservés et ils ne devraient pas échapper à l'action de la police en ce qui concerne l'écoute électronique.

Le Barreau répliquait des le lendemain dans un communiqué: "Il est aberrant et inadmissible que le ministre de la Justice fasse si bon marché

de principes aussi élémentaires en démocratie que le secret professionnel et l'inviolabilité des résidences et des bureaux privés".

C'est ainsi que le Barreau, suite à une résolution de son exécutif, a été amené à réclamer une commission royale d'enquête que présiderait un juge de la Cour supérieure, avec pouvoir de s'adjoindre des avocats et des enquêteurs indépendants.

L'enquête porterait sur l'écoute clandestine, électronique ou autre, pratiquées par des policiers ou d'autres personnes, chez les avocats du Québec, à leurs études ou domiciles.

## Appel de Nixon à la coopération

SAN CLEMENTE, Californie (Reuter) — Le président Nixon a proposé jeudi que pays producteurs et pays consommateurs de pétrole se réunissent dans les trois prochains mois pour discuter des problèmes de prix et d'approvisionnement, en faisant valoir que l'absence de coopération internationale dans ce domaine pourrait porter un tort permanent à la stabilité et à la prospérité mondiales.

M. Nixon formule cette proposition dans une lettre qu'il a adressée aux chefs des gouvernements de six pays

ouest-européens — Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas et Norvège — du Canada et du Japon, pour inviter leurs ministres des Affaires étrangères à une réunion sur la crise pétrolière, qui aura lieu le 11 février à Washington, et dans une autre envoyée aux pays producteurs.

La Maison-Blanche a annoncé mercredi que M. Nixon avait invité les ministres des Affaires étrangères des huit pays à tenter de s'entendre sur la constitution d'un front uni dans leurs négociations avec les Etats producteurs.

Aujourd'hui

Je vois que Soljenitsyne raconte encore des mensonges sur nos prisons...

Persiflage

Synonyme ?  
Bientôt le sol arabe et le sol arable seront synonymes...  
"Albert"

**Chronique municipale**

**Drummondville-Sud**

DRUMMONDVILLE-SUD, (MD)—Lors de la dernière assemblée du conseil de ville de Drummondville-Sud, plusieurs points furent ratifiés par les conseillers:

Ainsi M. Ubald Guillemette qui siège au conseil depuis quelques mois seulement a été nommé pro-maire pour les quatre prochains mois.

Le conseil a décidé d'attendre les résultats de l'appel logé par la cité de Drummondville dans l'affaire de la piscine de Me Michel Duschesne pour prendre une décision concernant l'expulsion de la roulotte de M. Ubald Langlais.

Deux résolutions autorisant deux emprunts temporaires furent passées. L'un de ces deux emprunts s'élève à \$200,000 et la rentrée des taxes. L'autre de \$500,000, aussi temporaire serait pour couvrir d'autres règlements d'emprunt.

La ville a reçu une réclamation d'un citoyen s'élevant à \$1,000 et faisant suite à une altercation entre un policier et le dit contribuable. Même si celui-ci se dit prêt à régler pour \$500, la municipalité a décidé d'attendre l'action qui devrait être vraisemblablement intentée. Le conseil a pris cette décision suite aux informations prises par le policier impliqué auprès de la Fédération. Selon ces informations, le policier était dans son bon droit et serait exonéré de tout blâme.

**Mises au point du curé Omer Proulx**

Par MICHEL DIONNE

DRUMMONDVILLE—Au cours de l'entrevue qu'il accorda aux journalistes, l'abbé Omer Proulx, curé de la paroisse St-Joseph tint à faire certaines mises au point des événements qui se déroulent actuellement dans sa paroisse.

**Coopérative de vêtements**

Ainsi au sujet de la coopérative de vêtements, pour lui, il n'est pas besoin de raisons sérieuses pour la mettre à la porte. "Je me demande pourquoi il faudrait une ou des raisons sérieuses, la fabrique veut reprendre son local, c'est une simple volonté d'un propriétaire" devait-il expliquer. Il ajouta de plus que ce local fut prêté sur une base temporaire et gratuitement suite à une entente verbale, rien n'empêche donc la Fabrique de reprendre ses locaux. Il rappela en outre que cette coopérative de vêtements occupait auparavant l'école St-Jean-Baptiste qui fut démolie au printemps dernier et que c'était depuis ce temps qu'elle occupait le sous-sol de l'église.

**Jeunes**

Il précisa de plus que selon lui, il n'avait jamais été question d'organiser des loisirs pour les jeunes du primaire mais qu'au départ, il aurait s'agit d'organiser une messe à l'intention des jeunes du primaire et de préparer l'atmosphère en dinant ensemble. Il ne voulait cependant pas s'étendre plus longtemps sur ce sujet, rappelant une fois de plus qu'au sujet des loisirs, il fallait s'en tenir à la loi.

Pressé de question sur l'utilisation future de la salle, il se montra encore une fois très peu loquace sur le sujet se bornant à dire qu'elle servirait aux paroissiens...sans plus de précision.

**"Quand on suit la loi, il n'y a pas de danger de se faire taper sur les doigts"**

(curé de St-Joseph)

Par Michel Dionne

DRUMMONDVILLE — "Quand on suit la loi, il n'y a pas de danger de se faire taper sur les doigts" devait déclarer l'abbé Omer Proulx, curé de la paroisse St-Joseph, aux prises depuis peu avec d'épineux problèmes. Cette réponse résumait aussi très bien l'attitude développée par lui et les marguilliers, attitude qui se précisa au cours de l'entrevue. On se souviendra que l'abbé Gilles Gaudet s'est récemment élevé devant la décision prise conjointement par le curé et les marguilliers de mettre à la porte les loisirs et la coopérative de vêtement qui occupaient des salles au sous-sol de l'église.

**Pensionnaires**

Alors que tout au long de l'entrevue, il s'est montré des plus évasifs sur les raisons qui ont motivé la décision des marguilliers, le curé Omer Proulx devait cependant se montrer beaucoup plus loquace au sujet du prétendu licenciement des deux vicaires. Selon le curé, les deux vicaires en question n'étaient pas vicaires à la paroisse, ils ne faisaient que pensionner la paroisse. "C'est d'ailleurs par charité qu'ils pensionnaient ici. De plus ils étaient supposés rendre certains services en retour, ce qu'ils ne faisaient pas, sauf qu'ils étaient vicaires le dimanche", devait préciser M. le curé ajoutant qu'il leur avait simplement demandé de prendre pension ailleurs: "C'était une affaire entre le curé et eux" devait-il conclure.

**Loi des Fabriques**

Questionné sur l'utilisation future des salles ainsi libérées, le curé Omer Proulx devait déclarer qu'il ne savait pas comment elles seraient utilisées dans l'avenir, mais que les marguilliers étaient décidés à suivre la loi des fabriques. Selon lui toute l'affaire repose sur cette fameuse loi, selon l'article 74, qui dit: "toute fabrique doit disposer des oeuvres ou entreprises de loisirs qu'elle exploite". C'est à dire que lorsqu'il y a une entreprise de loisirs, les bénéfices, si bénéfice il y a, doivent revenir à la fabrique et non être réinvestis, ce qui semblait être le cas pour le discothèque des jeunes. M. le curé devait justifier la fermeture de la dite discothèque.

Pour la coopérative de vêtements, c'est la même chose qui se produit, puisque cet organisme n'est pas enregistré comme organisation charitable, contrairement au bingo qui est enregistré comme tel, donc accepte par la loi. "Le bingo de St-Joseph est enregistré comme organisation charitable qui vient en aide aux handicapés" devait déclarer M. Proulx. Dans chacun des deux cas, la question des assurances et du danger d'in-

facultés étaient affaiblies par l'alcool. Juste au moment où commençait le procès, le procureur de la Couronne remit un document à l'accusé, soit une copie de certificat. Après avoir entendu les témoins de la Couronne, l'avocat de la défense fit savoir que la remise du certificat s'était faite en retard et que ce document aurait dû lui parvenir beaucoup plus tôt.

Le juge Bérubé donna droit aux prétentions de l'accusé et fit savoir que ce document doit être remis dans des délais raisonnables avant le procès. Remettre le document juste avant les procédures, c'est pour le juge, inacceptable dans ces conditions, puisque l'accusé n'a pas le temps de préparer une défense convenable. C'est pourquoi il rejette la plainte et acquitte l'accusé, sans blâmer personne pour ce vice de procédure.

**Première cause**

Dans la première présentée, l'accusé devait faire face à l'accusation d'avoir été trouvé au volant de son auto le 8 juillet dernier alors que ses

**Le maire Lucien Morissette s'en prend vertement à la Commission scolaire**

par Gerald Prince

Drummondville-Sud — Dans une envolée oratoire comme il en set seul capable, le maire de Drummondville-Sud, M. Lucien Morissette, s'en est pris vertement à la Commission scolaire à propos de la taxe scolaire imposée aux contribuables de sa ville.

Il a fait cette intervention



Le maire Lucien Morissette

remarquée lors de la dernière séance du conseil municipal. "J'en ai plein mon voyage de la Commission scolaire", devait lancer vigoureusement le maire, qui est en même temps commissaire d'écoles pour son quartier...

**Facteur d'uniformisation**

Le maire s'en est pris surtout au facteur d'uniformisation, qui met les rôles d'évaluation des diverses municipalités sur le même pied dans le but de prélever la taxe scolaire.

On sait que la commission scolaire doit, pour percevoir ses taxes, basées sur les réclamations sur les rôles d'évaluation existant dans les municipalités et qu'un certain multiplicateur, différent pour chaque municipalité, permettant à la commission scolaire d'appliquer sa taxe uniformément dans tout son territoire.

Pour le maire Morissette c'est ce facteur d'uniformisation que Drummondville-Sud qu'il conteste, alors que celui de Drummondville est basé sur l'évaluation en cours, celui de la ville sœur est trop élevé, selon le maire Morris-

sette. Mentionnant que le taux était l'an dernier de 1.37 et que maintenant il est de 1.78, le maire constate que ça fait plus de 30 pour cent d'augmentation en une seule année. D'où forte augmentation de taxes pour les contribuables.

Le maire a expliqué que ce facteur augmente tous les ans à la commission scolaire, alors que les municipalités font des rôles d'évaluation bons pour trois ans. Il a précisé que l'expert chargé de trouver le taux d'uniformisation pour une municipalité prend un échantillonnage dans

le territoire desservi par la municipalité, comme une expertise de 5 types de maisons, et, se basant sur la valeur marchande, fixe le facteur d'uniformisation.

L'expert devrait retourner 5 ans en arrière pour établir ce facteur, prétend le maire, puisque ainsi, une moyenne serait faite, mais présente-

ment, il ne retourne que deux ans en arrière, ce qui provoque la situation présente.

Se lançant dans une intervention vive, le maire Morissette déclara qu'à la Régionale St-François, c'est "l'exécutif qui brasse toutes les saucées". Après discussions, les membres de l'exécutif présentent leurs décisions aux commissaires et c'est rare qu'elles soient renversées.

L'étude sur les facteurs d'uniformisation a été "amenée comme une brique sur la table et a été étudiée durant quatre heures". M. Morissette affirme qu'il a présenté des résolutions pour faire changer divers points de ces facteurs, mais elles n'ont pas été ac-

ceptées. M. Morissette fait savoir qu'il a même été blâmé par des commissaires pour sa façon d'agir.

Continuant sur sa lancée, M. Morissette a fait savoir qu'il avait reçu au moins 75 téléphones de contribuables de Drummondville-Sud mécontents de la hausse de la taxe scolaire. Il a mentionné qu'il voudrait que les gens de sa ville soient conscients du travail qu'il fait en leur faveur pour maintenir les taxes à leur plus bas niveau... de façon à accepter un taux qui soit à la fois "fixe" et justifiable.



**Feu de sapins**

Le temps des fêtes est bel et bien terminé. En effet, les employés de la ville ont clôturé officiellement cette période cette semaine alors qu'ils ont fait brûler près de 2,000 sapins qui avaient servi à décorer les maisons à Noël et au jour de l'An. Sur cette photo, les employés municipaux Gédéon Chouinard et Henri Moreau ainsi que le directeur adjoint du département des incendies, M. Normand Arsenault, viennent de mettre le feu à l'amas de sapins.

(Photo La Tribune, Victoriaville, SB)

**Réclamation de M. Michel Nault: il aurait fallu avertir la ville!**

DRUMMONDVILLE - SUD, (MD)—La ville fait face à une réclamation de M. Michel Nault du boulevard Des Chutes qui demande compensation à la cité pour des dommages à sa propriété occasionnés par le blocage d'un tuyau d'égoût. Il y aurait eu plus de deux pouces d'eau polluée répandue sur son premier plancher suite au débordement de sa toilette.

Devant le problème, les autorités municipales ont dit regretter que M. Nault ait attendu tout ce temps pour avertir un responsable de la cité. Le fait est, qu'à présent, il sera difficile de découvrir la cause du blocage et où s'est fait le prétendu blocage du tuyau d'égoût. De plus, le problème se trouve compliqué par le fait qu'aucun représentant de la cité ne s'est rendu

sur les lieux pour constater au moins les dégâts.

"Dans de pareils cas, le contribuable devrait avertir sans tarder un conseiller ou un responsable de la cité. Il y aura sûrement quelqu'un qui se rendra sur place pour constater le fait ou même empêcher que des dégâts se produisent", devait déclarer le maire Lucien Morissette citant

l'exemple d'un M. Blanchette qui fut aux prises avec des problèmes similaires le 24 décembre. Après avoir communiqué avec le maire, une équipe se rendit chez lui et évita ainsi que des dommages soient causés. "Cela prit une heure et l'on s'occupait de son problème" devait conclure le maire en demandant à la population d'avertir les autorités en pareil cas.

**A l'amende pour sa conduite dangereuse**

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un homme de St-Cyrille a été mis à l'amende hier pour être reconnu coupable de conduite dangereuse au volant de son automobile.

L'incident serait survenu le 27 mai à St-Majorique, à la sortie de la piste de course. Une discussion assez vive serait survenue entre un policier de la Strée du Québec, qui s'occupait de la circulation, et un automobiliste en question. A un certain moment, l'agent aurait demandé à l'automobiliste de descendre de sa voiture pour se soumettre à un test de l'ivressomètre, mais l'automobiliste refusa net et investit

de nouveau l'agent. Ce dernier se pencha pour enlever la clef de contact dans l'ignition, mais l'automobiliste pressa sur l'accélérateur.

Par un geste, l'agent resta accroché par son matelas à la portière de l'automobile qui fonçait vers des piétons apeurés.

**Famine au Kenya**

NAIROBI (AP) — Pres de 34,000 personnes ont besoin de secours d'urgence dans le district de Marsabit, frappé par la sécheresse, dans le nord du Kenya, a annoncé, mercredi, l'agence de presse du Kenya.

La sécheresse a déjà provoqué la mort d'un nombre indéterminé de personnes et de plus de la moitié du bétail.

Les organismes de secours s'emploient à envoyer des vivres et des vêtements.

**En quelques lignes**

VICTORIAVILLE, (SB) — L'équipe des mères célibataires de Victoriaville a repris ses réunions hebdomadaires à son local hier à 19h.30. Pour cette première réunion de l'année, les membres ont eu l'occasion de visionner le film tourné lors de leur fête de Noël le 15 décembre dernier.

La direction de ce mouvement a d'autre part fait savoir que les réunions hebdomadaires se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai. On se souvient qu'il avait été question à la fin de l'année 1973 que ces activités soient abandonnées à cause d'une relâche de la participation des membres. Il semble donc maintenant que cette situation soit réglée.

Le comité de St-Norbert d'Arthabaska a invité les parents qui ont des problèmes à soumettre aux autorités de le faire le plus tôt possible afin que ces questions soient étudiées lors de la rencontre de janvier. La présidente du comité de l'école Notre-Dame, Mme Guy Boulanger, reçoit les sujets qui seront passés en revue lors de cette réunion. Il est à souligner que des problèmes d'ordre scolaire sont également acceptés.

C'est cet après-midi que les membres du Club de presse Louis Francoeur se réunissent pour une troisième fois afin de nommer les différentes personnalités qui ont marqué d'une façon spéciale l'année 1973. Les trophées à ces personnalités seront remis à la fin du mois à l'occasion du gala personnalité annuel.

Le centre des loisirs de Victoriaville informe que dans le cadre de son programme des ateliers socio-culturelles, les prochaines manifestations auront lieu le 26 janvier alors qu'un spectacle de son et percussion sera présenté par le conservatoire et que le Théâtre des Pissenlits présentera une de ses pièces au centre des loisirs.

**Sur une bonne piste...contre l'ivressomètre**

DRUMMONDVILLE (GP) — Un résident de St-Cyrille réussira-t-il l'exploit de faire rejeter deux accusations portées contre lui en vertu du fameux test de l'ivressomètre? On peut croire, que oui, à la suite des plaidoires de son avocat hier au Palais de justice, devant le juge Jean-Paul Bérubé, alors que Me Maurice Laplante a réussi à faire rejeter une accusation et à présenter une défense inattendue dans l'autre. Dans ce dernier cas, le juge devrait rendre sa décision aujourd'hui mais a laissé entendre clairement que les arguments de Me Laplante l'avaient impressionné.

Deuxième cause

Dans un deuxième temps, le même accusé était cité devant le tribunal pour avoir, le 27 mai, circulé alors que son état ne correspondait pas aux normes de l'ivressomètre. Quant à nouveau, la Couronne eut terminé sa preuve, Me Laplante fit connaître au tribunal une erreur qui à son avis, suffisait pour faire rejeter la plainte. En effet, il a signalé sur les documents présentés, une erreur de date. Le prévenu aurait été arrêté le 27 mai, mais aurait passé le test de l'ivressomètre le 26 mai, soit la veille. Deux certificats viennent témoigner de ces dates.

Devant cette défense inattendue, le juge Jean-Paul Bérubé fit savoir qu'il rendait sa décision aujourd'hui, non sans dire à haute voix qu'il s'agissait là d'une erreur de dates

qu'il considère impardonnable, en s'adressant à la Couronne. On a pu comprendre dans la cour que le juge, à première vue, semblait accepter les argu-

ments de Me Laplante, mais qu'il voulait, avant de rendre sa décision, consulter la jurisprudence, s'il y en a, à ce chapitre.

**Cité aux assises sous une double accusation**

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un homme de la région de Granby, M. Pierre Lizotte, sera cité aux assises criminelles d'avril prochain, au Palais de justice de Drummondville, sous deux accusations de cambriolage.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Jean-Paul Bérubé après avoir entendu l'enquête préliminaire qui s'est tenue devant lui ces derniers jours.

Hier matin, l'accusé a comparu pour permettre à la Couronne de compléter sa preuve. Les deux accusations qui ont été portées contre le prévenu se rapportent à deux méfaits qui se sont produits la même nuit, l'éte dernier, soit un cambriolage à la Saison Manseau de Drummondville et une tentative à l'épicerie Jud-

DRUMMONDVILLE - SUD, (MD) — Dans une lettre lue au conseil lors de la dernière réunion régulière du conseil, M. et Mme Jean-Paul Smith de la rue Goupil à Drummondville-Sud se lancent à la défense des "pauvres petits animaux errants" de la municipalité. C'est ainsi qu'il fut demandé au conseil de prendre les mesures nécessaires pour trouver un endroit où les

"pauvres petits animaux abandonnés" pourraient trouver refuge et soin.

De plus, la municipalité, aux dire des demandeurs, devrait essayer de trouver un moyen pour contrôler la prolifération de ces animaux, surtout des chats que l'on retrouverait en grand nombre à Drummondville-Sud. "Comme

vous devez le penser, ou la correspondante. Voyant-là un problème quand même sérieux, M. le maire prit la décision de s'informer auprès de la cité de Drummondville sur les mesures prises par celle-ci dans pareil cas...Les animaux errants de Drummondville-Sud auront peut-être un toit après tout."

## Hockey mineur à Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE, (AL) — Nous vous présentons cette semaine le classement des équipes et des compteurs du hockey mineur à Drummondville-sud.

### Le sport à Drummondville

## Joute de ballon sur glace entre les Kass et le Cadac

DRUMMONDVILLE, (AL) — Afin de meubler davantage les loisirs durant la période morte, les membres des clubs automobiles Les Kass et ceux du Cadac, s'affronteront dans une joute de ballon sur glace.

Cette rencontre aura lieu, samedi le 12 janvier, à 9h30 au Centre Civique de Drummondville. Tous les membres sont invités à encourager leur équipe à la victoire.

Le responsable du voyage aux petits poissons des cheneaux, Richard Sicotte, annonce qu'il reste encore quelques places de libre. Le départ se fera du local du club Kass afin de se diriger par autobus vers Ste-Anne de la Pérade. On peut communiquer avec lui à 472-5724.

Les amateurs de hockey sont invités à participer au voyage qui aura lieu au forum de Montréal afin de voir les Canadiens à l'oeuvre, le 2 mars prochain. Le coût du billet inclut tout. Le responsable est Claude Grenier qu'on peut rejoindre à 478-0456 ou 472-3929.

L'assemblée régulière du club se tiendra lundi le 14 janvier au local à compter de 8 heures. Il y aura par la suite l'assemblée afin de procéder à l'élection d'un nouvel

## Du ski servi à toutes les sauces

DRUMMONDVILLE, (AL) — Quatre films ayant tous pour sujet le ski, pourront être visionnés samedi le 12 janvier à 11h, 30 aux Galeries Drummond.

Ces films réalisés par l'Office National du Film, sont présentés par le Service des Loisirs en collaboration avec l'association des marchands de ce centre. Il s'agit de quatre courts métrages.

Dans "Ski de fond" et "Le ski pour tous", on élabore sur l'émotionnement que suscitent les longues randonnées à travers forêts et plaines enneigées et sur l'altitude solitude des skieurs de forêt.

Les deux autres films, "Entre Ciel et terre" et "Le ski", nous font voir des mordus de ce sport à l'oeuvre dans les splendeurs sauvages des Rocheuses canadiennes.

## Un tournoi de galets

DRUMMONDVILLE, (AL) — L'Association sportive Celanese organise un grand tournoi de galets "shuffle board", dimanche le 20 janvier prochain à compter de 2 heures.

Cette compétition qui est réservée exclusivement aux hommes, se tiendra au local de l'association de la rue St-Damien à Drummondville.

Une bourse de \$25 en plus du montant total des inscriptions, sera remise aux meilleurs de la journée.

### Le sport à Victoriaville

VICTORIANVILLE, (AC) — La Caisse populaire rencontrera l'Auger et Fils vendredi à l'aréna de Victoriaville. La joute sera donnée dans le cadre de la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francis, à compter de 21 heures.

La ligue Inter-Cités de hockey des Bois-Francis poursuivra ses activités vendredi alors que l'aréna de Warwick recevra deux équipes. Le match sera disputé entre les Clarétains et Warwick, dans la catégorie Bantam à compter de 18 heures.

La ligue Inter-cités sera à nouveau l'invitée de Warwick samedi après-midi. Les deux mêmes équipes de la veille s'affronteront dans une joute fixée à 17 heures.

Pendant ce temps à Victoriaville, les quatre catégories des As de Victoriaville et de Princeville occuperont la glace du centre sportif. Le Moustique jouera à 11 heures, les Pee-Wee à 15 heures, les Bantam à 16 heures et les Midget à 17 heures.

## Cinq slaloms sur glace

VICTORIANVILLE, (AC) — Cette année encore, pour la deuxième année consécutive, le club auto-sport Mc Laren de Warwick organisera une série de cinq slaloms sur glace. Ces compétitions seront menées de concert avec la brasserie Labatt 50.

Le premier des cinq slaloms aura lieu au Chalet des

## Les équipes de la tête se font bousculer...

VICTORIANVILLE, (AC) — La dernière rencontre de la classe B de la ligue Commerciale de hockey de Victoriaville, lundi soir, a été plutôt inattendue. Les équipes en dernières positions au classement ont en effet malmené les équipes qui occupent les premières places. Chez Bert, en quatrième place, défaisait ainsi le Petit Baril qui concède malgré tout la tête quant à lui, le Belvu, troisième au classement, a cédé devant le Victoria Pizza alors qu'ils occupent auparavant la deuxième place avec ce dernier.

Le restaurant Chez Bert en a surpris plusieurs lundi soir par sa victoire sur le Petit Baril. En neuf matches, le Chez Bert n'avait obtenu qu'une seule victoire et voilà qu'il

rois, près de Warwick, dimanche prochain, le 13 janvier. Les inscriptions seront acceptées à compter de 10 heures le matin et la première départ sera fixé à 13 heures. Les gagnants de chacun des slaloms se mériteront des plaques pour souligner leur exploit alors que les grands gagnants de la série se verront attribuer des prix et des trophées.

en obtient une seconde contre le club le plus fort de la classe B. Claude Boucher marqua deux buts pour les vainqueurs Denis Morasse et Denis Hamel complétaient les deux autres buts. Le Petit Baril s'appuyait sur Donald Lemay et Michel Tourigny.

Par sa victoire de 5-2 sur le Restaurant Belvu, le Victoria Pizza a départagé les deuxième et troisième places au classement. Les marqueurs du Victoria Pizza étaient Julien Lessard, Marcel Proulx, Jean Ducharme, Lucien Martin et Jacques Therrien. Raymond Belleau et Jacques Gauthier ont enfilé les deux buts du Restaurant Belvu.

Classé B

Petit Baril	10	7	3	0	49	28	14
Victoria Pizza	10	6	4	0	49	43	12
Rest. Belvu	10	5	2	0	43	41	12
Chez Bert	10	0	8	0	26	55	4

## Michel Paris enregistre quatre buts

DRUMMONDVILLE, (AL) — Le premier programme de la ligue de ballon sur glace Labatt Bleu de St-Cyrille qui évolue sur une surface extérieure, a eu lieu la semaine dernière. Deux joutes ont été présentées et la vedette des deux parties a été Michel Paris du Garage Real Janelle qui a réussi quatre buts.

La victoire du Janelle a été remportée au compte de 8-2 sur le Restaurant-O-Bar. En plus des quatre buts de Paris, Fernand Gaudreault, Jacques Tremblay, Michel Ladouceur et Maurice Houle ont enfilé chacun un but. Les points des perdants ont été marqués par Roger Turcotte et François Proulx.

Un classement serré

La lutte est très serrée dans la catégorie Moustique avec trois équipes au premier rang et la quatrième qui suit avec deux points de retard.

Chez les compteurs, trois joueurs sont également sur un pied d'égalité avec dix points chacun. François Martel et Richard Vachon s'alignent avec le PMC tandis que Jacques Beaulieu, le troisième membre du trio, joue avec le Roger Demers.

Classement

G	P	N	T	
Canimex	5	4	0	10
Roger Demers	5	4	0	10
PMC	4	3	2	10
Texaco	3	4	2	8

Compteurs

Joueurs-Clubs	B	A	T
F. Martel, PFC	5	5	10
J. Beaulieu, R. D.	5	5	10
R. Vachon, PMC	4	6	10
L. Arsenault, Can	6	3	9
J.-D. Bélanger, PMC	4	4	8
Yves Côté, PMC	6	1	7
Marc Godue, PMC	3	4	7
J. Bolvin, Canimex	1	6	7
Y. Lemaire, Tex.	3	3	6
L. Letarte, PMC	3	1	4

Pee-Wee

Réal Sylvain, le meneur

Le meilleur joueur des divisions "Est" et "Ouest" du hockey mineur pour la catégorie Pee-Wee est Réal Sylvain, du Fugère Construction de la section "Est". Sylvain a récolté en neuf parties, vingt buts et huit passes pour vingt-huit points. Son plus proche adversaire est Michel Larochelle, de la Fraternité des Policiers, qui a totalisé vingt-trois points.

Le Désilet Sunoco est le meneur au classement des équipes pour la section "Est". Deux clubs se partagent le titre dans l'"Ouest", il s'agit de la Fraternité des Policiers et du Dionne Gulf.

Classement "Est"

G	P	N	T	
Désilet Sunoco	6	6	0	12
Fugère Const.	5	3	1	11
Spot	3	3	3	9
Trénee Bonin	3	4	2	8
Gravel et Gravel	2	3	4	8

Classement "Ouest"

G	P	N	T	
F. des Policiers	4	3	2	10
Dionne Gulf	3	2	4	10
Jac. Toussignant	3	3	3	9
Auto Sport Dr.	1	4	4	6
Canimex	0	6	3	3

COMPTEURS

Joueurs	B	A	T
R. Sylvain, F.C. Est	20	8	28
P. Larochelle, Fr. Ouest	15	4	19
P. Desrosiers, Fr. Ouest	15	4	19
D. Vachon, R. D. Est	15	4	19
D. Larochelle, Spot. Est	15	4	19
C. Gauthier, Spot. Est	9	11	15
S. Proulx, D. Gulf. Ouest	9	11	15
S. Vachon, D. Gulf. Ouest	9	11	15
S. Bourgeois, C. Est	8	9	10

BANTAM

Sonic Coop s'échappe

Les joueurs du Sonic Coop ont pris une confortable avance au sommet de la catégorie Bantam. Le Sonic a porté à 8 points la distance qui le sépare des équipes du Restaurant Terminus et du Dupuis Décoratif qui détiennent le deuxième rang.

Michel Hamelin du Sonic Coop a jusqu'à maintenant vingt-trois points au premier rang des compteurs. Il est suivi de Daniel Dionne des Artisans qui affiche 20 points.

Classement

G	P	N	T	
Sonic Coop	8	0	1	17
Rest. Terminus	4	4	1	9
Dupuis Décoratif	4	4	1	9
Pinard & Pinard	3	4	2	8
Dupuis Décor.	4	4	1	9
Pinard & Pinard	3	4	2	8

Compteurs

Tot

Michel Hamelin, Sonic Coop 23  
Daniel Dionne, Artisans 20  
Patrice Sawyer, Dupuis 18  
Daniel Breton, R. Vail 17  
Luc Forest, Pinard et Pin. 17  
Jean Gagnon, R. Terminus 17  
Michel Boudreau, R. Term. 10  
Normand Beaulieu, P. et P. 10  
Richard Debois, Sonic C 9  
André Vanasse, P. et P. 7

Midget

CPM se dirige vers le championnat

Avec huit victoires et seulement une défaite en neuf joutes, le CPM se dirige vers le championnat de la saison régulière de la catégorie Midget. CPM a six points de priorité sur les détenteurs du deuxième rang, les joueurs du Tex-Made.

C'est aussi un joueur du CPM qui vient en tête de la liste des compteurs. Henri Denoncourt affiche une marque de 29 points au premier rang, devançant Jacques Blanchet par onze points.

Classement

G	P	N	T	
CPM	8	1	0	17
Tex-Made	4	3	2	10
Spot	2	6	1	5
B.C. Auto Elec.	2	6	1	5

Compteurs

Tot

Henri Denoncourt, CPM 29  
Jacques Blanchet, B.C. A. 18  
Denis Ouellet, CPM 18  
A. Provencher, B.C. Auto 17  
Yvon Camiré, CPM 17  
Yves Lambert, CPM 16  
Yvon Gardner, Tex-Made 11  
Marco Lacharité, Spot 11  
Bernard Parenteau, T. M. 10  
Luc Boisvert, Tex Made 10

# Richmond en voie de récolter tous les honneurs dans le Junior "B" de l'Estrie



Céline Bibeau Marie-Claude Lunardi

## Les Volontaires présents à l'Omnium junior de volley

SHERBROOKE, (GL) — Les équipes masculine et féminine de volley-ball du Collège de Sherbrooke vont participer samedi au Cégep Maisonneuve à l'Omnium junior du Québec, le premier tournoi du genre organisé au nouveau junior dans la province de Québec.

Ce tournoi d'envergure provinciale a pour but principal de faciliter le développement des joueurs de catégorie junior au Québec, et pour la première fois cette saison, après avoir participé à plusieurs tournois de calibre senior, les deux équipes des Volontaires vont affronter des équipes de leur catégorie.

Cette première confrontation provinciale junior sera très importante pour les protégés de Denis Custeau et de Reynald Simard qui sont les plus glorieux représentants du volley-ball québécois dans la catégorie junior, et ont de très grands espoirs de se classer au nouveau national cette année.

Garçons

Neuf équipes, dont six du Québec et trois de l'Ontario, participent à l'Omnium chez les garçons. Les deux principaux rivaux des Volontaires devraient être l'Ukrainian Youth de Toronto, 2ème au niveau national depuis cinq ans, et le Junior de Montréal, l'éternel adversaire des Volontaires au Québec.

Signalons que les hommes de Denis Custeau ont terminé au cinquième rang du championnat junior canadien l'an passé, et que ce tournoi va se révéler un test très probant pour l'entraîneur des Volontaires Denis Custeau.

Filles

L'équipe de filles des Volontaires, dirigée par Reynald Simard, va également rencontrer une très forte opposition, et devra batailler ferme pour remporter les grands honneurs de ce premier tournoi.

Comme pour les garçons, le danger viendra des équipes Ukrainian Youth de Toronto et Palestre Nationale de Montréal. Un total de dix équipes se sont inscrites à cet Omnium, dont huit du Québec et deux de l'Ontario.

Reynald Simard compte sur l'expérience de ses joueuses confirmées Marie-Claude Lunardi, Céline Bibeau, Yolande Bergeron, Céline Thibodeau, Carole Chenard, ainsi que sur le talent des deux révélations de cette première moitié de saison, Suzanne Beaulieu et Dominique Fréchette, pour remporter la victoire.

## Sears prend sa revanche

SHERBROOKE — Le Sears a pris une revanche sur la Brasserie du Nord en l'emportant 4-3 dans un match très chaudement disputé. Dans l'autre joute, les électriciens de la FIOPE se sont approchés à deux points de la seconde position, en disposant difficilement de l'Auberge Royale 5-4.

Paulo Savard a brillé pour le Sears avec une paire de filets, les autres allant au crédit de Normand Goulet et Gilles Doyon. Georges Dué, Luc Richard et Jean-Marc Béland ont répliqué pour la Brasserie du Nord.

Yvan Huot, avec deux buts, Gaston Lefebvre, Claude Drapeau, Réal Larose, un chacun, ont compté pour la FIOPE, Guy Gagnon, y allant de deux filets pour l'Auberge Royale tout en étant Pierre Brodeur et Réjean Marquis.

Il semble bien que la seconde portion du calendrier sera disputée sous le signe de l'équilibre, même si le Sears a porté à quatre points son avance en tête.

Guy Gagnon a porté à sept points son avance au sommet de la colonne des compteurs. Il a maintenant 16 buts et neuf passes, contre 10 filets et huit assistances pour Paulo Savard.

Classement

Pi	G	P	N	T	Pts	
Sears	11	8	3	0	46	36
Br. du N.	11	4	5	0	44	27
FIOPE	11	5	4	0	35	41
Aub. Royale	11	3	8	0	33	61

Compteurs

Joueurs	B	A	Pts
G. Gagnon, Auberge	16	9	25
P. Savard, Sears	10	8	18
G. Doyon, Sears	10	8	18
Y. Huot, FIOPE	4	7	11
M. Poirier, Sears	4	7	11
M. Lefebvre, Sears	4	7	11
L. Thibodeau, Auberge	4	4	8
Drapeau, FIOPE	4	4	8
G. Lemieux, Sears	4	4	8

Dans les buts

Joueurs	Moy
R. Lemay, Brasserie	16
N. Lapointe, Sears	15
M. Houle, FIOPE	15
A. Lacombe, Auberge	15

## DÉTAILLANT DE STATION-SERVICE

Gulf Oil Canada Limitée, offre aux personnes dotées d'initiative l'occasion de faire des profits intéressants. A cause du perfectionnement de ses stations-service, Gulf a besoin d'un homme prêt à louer et à administrer une station-service. Vous devez posséder une certaine expérience de ce genre d'entreprise ou d'un commerce connexe et consentir à fonder votre commerce sur un investissement monétaire.

Les candidats sélectionnés seront assurés d'un bon revenu annuel et seront soumis à une formation intensive couvrant les disciplines de la vente, du service et de l'administration d'une station-service. De plus, les détaillants Gulf bénéficieront d'un programme continu de publicité, de mise en marché et de conseils en administration des affaires.

Pour obtenir un rendez-vous, adressez-vous à :

**GULF OIL CANADA LIMITÉE**  
65, rue Abénaquis  
Sherbrooke  
Att. Claude Dion, représentant,  
Tél. : 562-2629  
Res. : 563-7300

VALCOURT, (JPG) — Au rythme où vont les Olympiques de Richmond, ils pourraient bien décrocher tous les honneurs de la saison 1973-74, d'équipe et individuellement.

De faits, ils ont actuellement 34 points au classement des équipes soit trois de plus que les Acadiens d'Asbestos qui ont mené le bal dans le circuit du président Paul Molloy pendant de nombreuses semaines, mais qui ont perdu du terrain depuis le renvoi de l'instructeur Fugère.

De plus, que les Acadiens d'Asbestos qui ont mené le bal dans le circuit du président Paul Molloy pendant de nombreuses semaines, mais qui ont perdu du terrain depuis le renvoi de l'instructeur Fugère.

Par ailleurs, Jacques Dubois a récolté 10 buts et 13 passes dans cinq dernières joutes pour devancer Robert Hinse, des Acadiens, au premier rang des compteurs du circuit. Et c'est les gardiens de buts, et chez la même histoire, alors que le duo formé d'André Huard et Robert St-Laurent, a pris le premier rang avec une moyenne combinée de 4,40, contre 4,57 pour le duo formé de Richard Delorme et Serge Lupien, des Acadiens qui ont eux aussi mené le bal durant la majeure partie du calendrier, tout comme l'a fait Hinse qui est tombé au second rang avec 69 points, cinq de moins que Dubois.

Par ailleurs, Claude Lemieux, du Richmond, est passé de la 13e à la 12e position des compteurs avec une performance de 1 point dans les cinq dernières joutes, dont 11 passes, aussi. François Fiset, des As de Magog, qui a gagné six position, passant de ses dernières joutes dans sa récente set buts et autant d'assistances.

Chez les gardiens de buts, la lutte est fort serrée, avec quatre duos qui ont une moyenne de moins de 5,00 buts par partie. Ce sont outre ceux de Richmond et Asbestos avec 4,40 et 4,5, ceux de Magog avec 4,64 et d'Acton Vale avec 4,77.

Punitions

Enfin, le Roland Boulanger de Warwick a "enlevé" aux Optimistes d'Acton Vale le titre de champion de la ligue.

Deux matches seront présentés ce soir dans le circuit du président Molloy, alors que les Elans recevront les Olympiques à 8h30, cependant que le Roland Boulanger de Warwick sera au Centre Récréatif d'Asbestos pour affronter les Acadiens à 9 heures.

Richmond a vaincu les Elans deux fois sur trois cette saison, soit par des comptes de 6-5 et 5-2 devant ses

partisans, mas un échec de 5-3 au Pavillon des loisirs de Valcourt. En 1972-73, Richmond avait disposé de ses rivaux 5-2 à Valcourt et 5-4 devant ses partisans.

Pour leur part, les Acadiens ont écrasé Warwick 11-4 au Centre Récréatif, tandis qu'au Centre communautaire, les deux confrontations de la saison en cours se sont terminées par des comptes nuls de 4-4 et 5-5.

La saison dernière, les Acadiens avaient eu nettement le meilleur sur le Roland Boulanger, avec une victoire de 6-4 à Asbestos où l'autre joute s'était terminée 1-1, et des gains de 12-2 et 8-3 au Centre communautaire.

Compteurs

Joueurs	Pts
J. Dubois, Rich.	30
R. Hinse, Ash.	23
G. Gagnon, Val.	19
P. Boucher, Ash.	19
D. Boucher, Ash.	19
C. Côté, Magog	16
M. Bennett, Coac.	16
F. Fiset, Magog	15
B. Bernier, War.	15
J. Gauthier, Ash.	15
O. Proulx, Magog	15
Y. Gauthier, Ash.	15
A. L'Espérance, Val.	15
J. Letarte, AV	15
S. Nedrau, Val.	14

Dans les buts

Joueurs	Moy
A. Huard, Rich.	4,70
R. St-Laurent, Rich.	4,77
Total Richmond	1,200
G. Delorme, Ash.	5,11
S. Lupien, Ash.	5,19
Total Asbestos	1,000
M. Bates, Magog	5,51
D. Gauthier, Magog	5,59
Total Magog	4,320
M. Levesque, AV	1,100
M. Hawley, AV	204
Total Acton Vale	1,300
B. Cameron, Val.	6,55
B. Caron, Val.	7,25
Total Valcourt	1,380
A. Huard, Wind.	6,75
M. Scorsall, Wind.	6,75
Total Wind.	1,380
S. Boudreau, War.	7,60
J. Houde, War.	6,60
Y. Bernard, War.	7,57
Total Warwick	1,330
Y. Bernard, Coac.	6,97
L. Sape, Coac.	6,97
B. Boisvert, Coac.	7,08
Total Coaticook	1,380

## SKI EXPORT "A"

ski-sécurité ski-joie

## conseils-ski EXPORT "A"

en collaboration avec l'alliance des moniteurs de ski du Canada par Yvon Bouchard, AMSC

affronter le froid

Un froid de canard, n'est pas une raison pour vous emmurer. Voici deux conseils pour protéger adéquatement le visage et les pieds.

Attention au visage, surtout si vous skiez à vive allure. Le masque de laine est tout indiqué, mais ne plait pas à tous les skieurs. Remplacez-le par un serre-tête que vous placerez sur la partie inférieure du visage; lorsque vous vous immobilisez, glissez-le autour du cou.

Au moment de rentrer, attention à vos pieds. Il faut enlever vos bottes et insérer des papiers dans le bout et les talons. L'humidité sera ainsi rapidement absorbée. N'oubliez pas une deuxième paire de bas.

pour les conditions-neige et les conseils-ski écoutez...

**CSMS CSRP CSRC CSJR CSRS**

Jeu: 7h20, vendredi: 7h20 et 17h45, samedi: 7h40, 8h40 et 16h45, dimanche: 7h20 et 8h50.

**CKOM** pour les conseils-ski à 7h55 du lundi au samedi

**CHOM** pour les conditions-neige et les conseils-ski: Mercredi: 7h45, jeudi: 7h45 et 17h45, vendredi: 7h45 et 17h45, samedi: 7h45, 8h45 et 17h45, dimanche: 7h45 et 8h45.

CLAUDE LAVOIE Conseils-Ski

GUY THIBODEAU Conditions-Neige

En quelques lignes

**Après 23 ans, la Jeune Chambre abandonne!**

VICTORIAVILLE, (SB) — L'équipe des mères célibataires de Victoriaville a repris ses réunions hebdomadaires à son local hier à 19h30. Pour cette première réunion de l'année, les membres ont eu l'occasion de visionner le film tourné lors de leur fête de Noël le 15 décembre dernier.

La direction de ce mouvement a d'autre part fait savoir que les réunions hebdomadaires se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai. On se souvient qu'il avait été question à la fin de l'année 1973 que ces activités soient abandonnées à cause d'une relâche de la participation des membres. Il semble donc maintenant que cette situation soit réglée.

Le comité de St-Norbert d'Arthabaska a invité les parents qui ont des problèmes à soumettre aux autorités de la faire le plus tôt possible afin que ces questions soient étudiées lors de la rencontre de janvier. La présidente du comité de l'école Notre-Dame, Mme Guy Boulanger, reçoit les sujets qui seront passés en revue lors de cette réunion. Il est à souligner que des problèmes d'ordre scolaire sont également acceptés.

C'est cet après-midi que les membres du Club de presse Louis Francoeur se réunissent pour une troisième fois afin de nommer les différentes personnalités qui ont marqué d'une façon spéciale l'année 1973. Les trophées à ces personnalités seront remis à la fin du mois à l'occasion du gala personnalité annuel.

Le centre des loisirs de Victoriaville informe que dans le cadre de son programme des ateliers socio-culturelles, les prochaines manifestations auront lieu le 26 janvier alors qu'un spectacle de son et percussion sera présenté par le conservatoire et que le Théâtre des Pissenlits présentera une de ses pièces au centre des loisirs.

Le prochain souper régulier des Femmes de carrière de Victoriaville se déroulera mardi prochain, le 15 janvier, à compter de 18 heures. La conférencière sera pour l'occasion Mme Rita Dionne Masolais, économiste de l'Hydro-Québec à Montréal.

**\$25 additionnels pour les vicaires du diocèse**

VICTORIAVILLE, (SB) — Les vicaires des 19 paroisses du diocèse de Nicolet, soit une trentaine de prêtres, recevront désormais \$25 additionnels par mois pour réussir à suivre le coût de la vie. C'est ce qu'a accordé l'évêque du diocèse, Mgr Albertus Martin, à la suite d'une étude effectuée par un comité chargé d'étudier l'opportunité d'ajuster les salaires des vicaires au coût de la vie. A la suite de cette étude, il était apparu que l'augmentation des vicaires en serait une de \$40 par mois qui aurait pu être accordée de trois façons. La première façon était d'augmenter simplement le traitement mensuel des vicaires de \$40 par mois. La seconde était d'augmenter les salaires de \$20 par mois à partir de janvier et d'un autre \$20 par mois à partir du 20 juillet et la troisième façon était d'accorder une allocation mensuelle de \$40 pour les dépenses.

**Nouvelles express**

PRINCEVILLE, (GAB) — Le Service de la police de Princeville a mené des enquêtes sur 11 accidents de la circulation durant le mois de décembre. Ces accidents ont eu comme résultat la mort d'un motoneigiste qui circulait dans les rues de la ville et des pertes matérielles estimées à \$14,100. Le chef Jacques Rivard a profité de la communication de ce rapport pour rappeler aux motoneigistes qu'il leur est interdit de circuler dans les rues et qu'une surveillance étroite est exercée sur ce point afin d'éviter d'autres tragédies comme celle qui s'est produite en décembre.

PRINCEVILLE — Les administrateurs de la Commission scolaire Prince-Daveluy ont décidé de laisser de côté le projet des échanges franco-québécois. Cette décision est basée sur les expériences faites sur ce point par d'autres commissions scolaires et qui se sont révélées infructueuses. Ces expériences ont permis de constater que les professeurs venant de l'étranger ne sont pas toujours recyclés aux méthodes d'enseignement des écoles du Québec.

PRINCEVILLE — Le Service de préparation au mariage de Princeville a de nouveau Mme Paulette et Roch Rancourt comme couple permanent pour ses activités. Ces responsables ont fixé au dimanche, 13 janvier, la date des inscriptions pour les jeunes qui désirent participer au programme de rencontres en organisation. Pour ce jour-là, le lieu de rendez-vous fixé est la salle Domrémy de 14 heures à 16h30. Les rencontres débuteront à la fin du mois à un local dont le choix n'est pas encore défini.

ST-LOUIS DE BLANDFORD — St-Louis de Blandford a une population de Ste-Sophie de Mégantic était de 835 âmes selon les statistiques préparées par M. l'abbé Gérard Turgeon, curé. Cette population est répartie en 160 foyers. En 1973, il y a eu 14 baptêmes, 11 mariages et 6 sépultures dans la localité, toujours selon les compilations du pasteur de la paroisse. Les nouveaux mariages sont MM. Clément Beaudoin et Roger Simonneau; ils remplacent MM. Paul Therrien et Raymond Marcoux dont le mandat était terminé. Les autres membres encore en fonction au conseil de la Fabrique sont M. Yvon Giguère ainsi que Mme Madeleine Vigneault, Mme Marie-Laure Bergeron, Mme Thérèse Gosselin. Les éléments féminins sont représentés au Conseil de Fabrique de Ste-Sophie de Mégantic depuis qu'une législation les autorise à occuper de telles fonctions.

PLESSISVILLE — Un projet en préparation depuis plusieurs semaines chez les Scouts-Pionniers de Plessisville sera réalisé au cours des prochaines semaines. Il s'agit d'une exploration-découverte avec Montréal comme centre de recherche. Des contacts sont actuellement établis pour la visite d'endroits pouvant intéresser les jeunes de façon particulière, principalement sur les plans culturels, scientifiques et historiques. Pour les préparatifs en cours, les 24 garçons du groupe travaillent sous la direction de leur chef, le R.P. Denis Prescott.

VICTORIAVILLE, (SB) — Après s'en être occupé pendant 23 années consécutives, la Jeune Chambre de Victoriaville se voit dans l'obligation de se décharger de la responsabilité de l'illumination des fêtes du centre ville. Le système d'illumination et tous les accessoires seront donc mis en vente à compter du 25 janvier prochain, et ce, afin de régler les dettes de la Jeune Chambre à ses créanciers. C'est ce qu'ont annoncé hier au cours d'une conférence de presse, le président et le président ex-officio de cet organisme, MM. André Morin et René Landry qui faisaient part aux journalistes d'un déficit de \$1,636 pour l'illumination des fêtes de cette année.

Un tel déficit: un précédent Selon les renseignements de ces deux personnes, c'est la première fois qu'un déficit aussi élevé est enregistré depuis 23 ans. Seulement 65 marchands sur 180, soit 36%, ont collaboré au financement de cette activité cette année. Pour M. Morin, ce fait est d'autant plus déplorable que ce sont les marchands eux-mêmes qui bénéficient directement de l'illumination des fêtes. Les marchands et professionnels sollicités étaient ceux qui ont leur commerce établi sur la rue Notre-Dame où le système était installé. MM. Morin et Landry ont fait savoir qu'ils considèrent ce pourcentage de participation comme nettement inférieur à la normale et affirment se poser des questions sérieuses sur la bonne volonté des personnes sollicitées.

Pas de subventions municipales Un autre facteur qui a joué dans la décision de vendre le système d'illumination des fêtes, informe-t-on c'est que depuis 1966 alors que la ville avait décidé de verser un montant de \$15,000 à la Jeune Chambre pour l'achat d'un nouveau système de lumières, elle n'a plus versé aucune subvention pour l'installation, les ré-

parations et l'entretien du système d'allumination.

Pas d'autre solution La Jeune Chambre, ne devant alors compter que sur les contributions des marchands, les déficits s'accumulant d'année en année et celui de cette année en étant un exorbitant, aucune autre solution ne s'offrait donc à elle que de se décharger de cette responsabilité pour essayer de rembourser ses dettes. Selon MM. Morin et Landry, si le montant déficitaire de cette année n'était pas si élevé la Jeune Chambre pourrait défrayer ce montant, mais avec \$1,636 à déboursier il est fort douteux que la municipalité accepte de prendre la dette en mains.

Plusieurs causes, mais peu de valables Toujours selon le président plusieurs raisons au manque de la Jeune Chambre il existe de bonne volonté des marchands, mais peu, du moins parmi les excuses fournies.

Parmi les autres raisons invoquées pour ne pas contribuer, les commerçants auraient notamment eu un budget de publicité éreuvé au moment de la souscription. D'autres, auraient tout simplement considéré cette campagne comme n'importe quelle campagne de souscriptions sans savoir que finalement les bénéficiaires étaient eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, les faits

sont là et la Jeune Chambre créanciers et, à ce qu'on a est endettée. La vente du système devient donc pour elle une question de survie. Les modalités ont été envisagées à la fin de l'année dernière.

Faits divers

VICTORIAVILLE, (SB) — Même si peu d'accidents graves se sont produits depuis le début de la période des fêtes et dans le courant de cette semaine comparativement à ce qui aurait pu survenir, plusieurs accrochages d'importance relativement minime sont survenus dans la région.

Ainsi, en une seule après-midi, six accrochages ont été enregistrés par la police municipale de Victoriaville. Celui des six qui a causé le plus de dégâts s'est produit à l'angle du Boulevard Bois-Francis Sud entre les automobiles de Mme Dargy et de M. Maurice Rouleau, tous deux de Victoriaville. Selon les premières évaluations, les dommages s'élevaient à \$900. Les constables Gauthier et Mercier ont effectué les constatations d'usage.

Accrochages Les autres accrochages ont été passablement moins désastreux, l'un est survenu entre les voitures de Mme Rosa Guay et de M. Marc-D. Tardif, tous deux de la ville, en face du 133 Notre-Dame Est. Les dégâts s'élevaient à environ \$400. Les dégâts s'élevaient à environ \$400.

Un autre impliquait les autos de MM. André Guerin et Alain Couture de la ville tous les deux. La collision s'est produite sur la rue St-Jean Baptiste et a fait des dommages d'environ \$150.

Un quatrième accrochage a impliqué les véhicules de Mlle Monique Belanger de Victoriaville et M. Jean-Guy Paris de Victoriaville également. Les dommages s'élevaient à près de \$300 et se produisirent angle Guay et Napoléon.

Les cinquième et sixième accrochages ont impliqué M. Denis Nollet de St-Valère et M. Nelson Carignan d'une part, ainsi que Mme Estelle Sylvestre et M. Georges Pépin d'autre part. Dans le premier cas, les dommages étaient de \$200 environ et dans le second cas, de près de \$350. Les lieux des collisions étaient le rondpoint sur Notre-Dame et l'angle des Boulevards Jutras et Bois-Francis Sud.

Soirée occupée A Arthabaska, le constable Roy a eu sa part d'accrochages en une soirée. Dans la côte de l'église sur la rue Laurier, les véhicules de MM. Gilles Blanchard de Victoriaville et Richard Grenier de St-Paul de Chester se sont donnés rendez-vous; un rendez-vous assez brutal il va sans dire, puisque \$400 de dommages matériels environ en ont résulté. L'un reculait d'une entrée alors que l'autre montait la côte au moment du rendez-vous... Quelques instants plus tard, le constable Roy était appelé sur les lieux d'un autre accrochage, mais très minime celui-là. Il s'était produit dans une entrée privée.

Mais la soirée n'était pas finie puisque quelques instants plus tard encore, une collision impliquait deux automobiles sur le Boulevard Bois-Francis près de l'intersection Bois-Francis Route 5. Les dommages étaient d'environ \$500 et les conducteurs impliqués étaient MM. Normand Proulx et Marcel Laroche, tous les deux de Victoriaville. Apparemment, l'un des deux conducteurs était à effectuer un virage au moment de l'impact.

Chronique judiciaire

ARTHABASKA, (SB) — Plusieurs individus ont défilé devant le juge Marc-André Drouin de la cour des Sessions de la paix cette semaine au Palais de justice d'Arthabaska. La plupart ont reçu des sentences minimes, quelques-uns ont été jugés plus sévèrement.

Ainsi, Gilles Lamontagne, après avoir plaidé coupable à une accusation de vol, de deux roues de recharge et de deux pneus, a été servi d'un mois de prison. La sentence paraît sans doute très dure, mais le fait est que c'était la troisième fois que Lamontagne était condamné pour vol en peu de temps. Ses deux premières offenses étaient en outre des vols par effraction.

Pour André Capistran de Saint-Sylvestre (à ne pas confondre avec André Capistran de Victoriaville), c'est une semaine de prison que Me Drouin a décidé de lui servir. Capistran a plaidé coupable à une accusation de vol par effraction à la manufacture Daveluyville Furniture le 22 novembre 1973.

Ghyslain Bernier a été plus chanceux que les deux premiers. Après avoir plaidé coupable à un vol de batterie d'auto à St-Rémy le 11 novembre dernier, il a été en probation pour une période d'un an.

Onze autres personnes ont plaidé coupable sur des ivresses-mètres ou des facultés affaiblies. L'un d'entre eux a échappé d'une amende de \$75 alors que les dix autres ont reçu \$50 d'amende comme sentence. Dans un des cas, l'amende était accompagnée d'une suspension de permis de conduire pour une période définie. La personne qui s'est vue infliger cette punition en était à sa seconde offense.



Relocalisation C'est pour la relocalisation de cette voie ferrée vers les limites arrière de la ville que le conseil municipal demandera au ministère d'Etat aux Affaires urbaines à Ottawa d'octroyer un montant d'environ 80% du coût de déplacement de la voie. (Photo La Tribune, Victoriaville, SB)

**Les préparatifs du gala Personnalité reprennent**

VICTORIAVILLE, (SB) — Les préparatifs du gala M. et Mlle Personnalité-jeunesse qui sera tenu les 26 et 27 janvier prochain reprendront à compter de demain. On se souvient qu'à cause de la remise du gala à une date ultérieure, il devait d'abord avoir lieu au mois de décembre. Les préparatifs, du côté des candidats aux titres surtout, avaient été interrompus. Actuellement huit jeunes filles se sont inscrites pour être couronnées Mlle Personnalité-jeunesse de Victoriaville et trois garçons ont fait de même dans l'espoir d'être élus M. Personnalité-jeunesse.

Demain, les Optimistes de Victoriaville, organisme qui patronne ce concours, sélectionneront cinq autres jeunes hommes qui viendront s'inscrire au concours.

Pendant les semaines qui restent avant la tenue du gala, les candidats mettront au point leurs numéros pendant

**Rien encore pour les deux projets en suspens**

VICTORIAVILLE, (SB) — Alors qu'il avait été annoncé qu'on apprendrait au milieu de cette semaine, il a été impossible de savoir si les deux projets Initiatives locales demeurés en suspens à cause de leur implication provinciale ont été finalement acceptés ou non, le député Fortin ayant été absent de la région toute la semaine. Celui-ci devait toutefois être de retour à Victoriaville aujourd'hui même. Cette annonce sera donc vraisemblablement faite demain.

aux handicapés physiques à Victoriaville, et aux handicapés mentaux à Arthabaska. Une somme globale de \$48,000 leur serait accordée s'ils étaient acceptés. S'ils ne l'étaient pas, deux autres projets qui ont été refusés pourraient bénéficier de ce montant.



Feu de sapins Le temps des fêtes est bel et bien terminé. En effet, les employés de la ville ont clôturé officiellement cette période cette semaine alors qu'ils ont fait brûler près de 2,000 sapins qui avaient servi à décorer les maisons à Noël et au jour de l'An. Sur cette photo, les employés municipaux Gédéon Chouinard et Henri Moreau ainsi que le directeur adjoint du département des incendies, M. Normand Arseneault, viennent de mettre le feu à l'amas de sapins. (Photo La Tribune, Victoriaville, SB)

**L'avenir de Provigo-Victoriaville dépendrait des montants offerts au moment de l'expropriation**

VICTORIAVILLE, (AC) — Qu'advient-il de Provigo-Victoriaville dans les mois ou les années à venir? Cette question était posée par un membre du club Optimiste de Victoriaville à M. Jean-Paul Perreault, directeur général de Provigo pour la région. Il semble que l'avenir de la succursale de cette compagnie dépendra avant tout des autorités municipales et de la façon dont elles ouvriront ou fermeront la bourse au moment d'exproprier les locaux actuels qui devront céder devant les plans de rénovation urbaine. Si les montants offerts par

la ville répondaient à l'attente de Provigo-Victoriaville, il est probable que la compagnie se relocalisera ici même. Par contre, si les sommes encourues par l'expropriation n'étaient pas avantageuses pour la compagnie, il se pourrait que Provigo-Victoriaville disparaisse de la carte et qu'un autre centre de distribution prenne la relève; peut-être celui de Sherbrooke ou de Trois-Rivières. Pour le moment, M. Jean-Paul Perreault ne peut en dire davantage à ce sujet. Toutefois, devant le club Optimiste réuni mardi soir au di-

**GARAGE GILLES LAROCHE**  
REMORQUAGE — REPARATIONS GENERALES  
Spécialité : Transmissions automatiques de routes sortes — Garantie de 90 jours.  
Tél.: 359-2323 — St-Rémi de Tingwick  
\* Prix raisonnables \* Estimation gratuite.

**MICHEL CHAINE, O.D.**  
docteur en optométrie  
**EXAMEN DE LA VUE**  
Lunettes et verres de contact  
191, Notre-Dame Est Victoriaville 758-1444  
Pharmacie St-Hilaire Princeville 364-5656

# Départ sur un bon pied pour les Nordics et les Eclairs

VALCOURT (JL) — Les activités sont reprises dans la ligue de hockey des travailleurs de Valcourt. Les Nordics et les Eclairs ont débuté l'année sur un bon pied en infligeant respectivement un revers de 7 à 5 aux mains des Recherches et de 5 à 3 aux mains du Bel Air.

Dans la première joute, les buts des Nordics ont été l'oeuvre de Réjean Bédard qui a mérité un tour du chapeau; Normand Massé, Michel Demers, Gerry Groux et Jean-Paul Lalibert ont complété le Maurice Bourgois qui est allé pour les Recherches, de deux buts deux passes,

Pierre Cloutier, Raymond Bombardier et Gérard Lussier ont complété le pointage. Seulement deux punitions mineures, une à chaque équipe, ont été décernées au cours de cette rencontre.

Dans le second match, on a pu constater que certains joueurs du club Bel-Air ont manqué d'esprit sportif en refusant de donner la poignée de main amicale de la fin, alors qu'ils venaient de perdre au compte de 5 à 3. Le Bel-Air n'a encaissé que deux revers cette saison et ce aux mains des Eclairs. La deuxième défaite n'a pas semblé plaire à certain joueurs qui

ont commencé à jouer du coude vers la fin de la rencontre. Le Bel-Air a escopé de sept punitions mineures, une majeure, une inconduite et deux extrêmes inconduites. Le capitaine du Bel-Air, Pierre Dandaneau, s'est vu infliger trois punitions mineures, une majeure et une inconduite. Les Eclairs ont purgé quatre mineures une majeure et deux extrêmes inconduites. Les compteurs des Eclairs ont été Yvon Desautels avec deux buts, Gilles Boucher et Honoré Blouin, Claude Gauvette et Simon Archambault ont été les pointeurs du Bel-Air.

## Rassemblement des skieurs et raquetteurs

VALCOURT (JL) — Le Service des Loisirs de Valcourt désire rappeler à tous

les skieurs de fond, raquetteurs, skieurs alpins de la région et à ceux qui désirent le

devenir, qu'ils sont convoqués à une importante réunion samedi, le 12 janvier, à compter de 9 heures am, à la salle de conférence du Pavillon des Loisirs.

## L'horaire du pavillon des loisirs

VALCOURT (JL) — Vendredi 11 janvier, 1h. p.m. à 3h. p.m., patinage; 5h. p.m., hockey mineur; 8h.30 p.m., hockey Junior B Richmond vs Valcourt.

Samedi 12 janvier, 8 heures a.m., hockey mineur; 2 heures p.m. patinage libre; 6 heures p.m. ballon balai Filles Juniors (1 joute); 8 heures p.m., old timer Montréal vs Valcourt.

Dimanche, 13 janvier, 8 heures a.m., hockey mineur; 12 heures, inter-cité Richmond vs Valcourt; 5 heures p.m., patinage artistique; 8 heures p.m., patinage libre.

Lundi, 14 janvier, 1 heure p.m., patinage libre; 4 heures p.m., hockey mineur; 6 heures p.m., ballon balai hommes (6 joutes).

Mardi 15 janvier, 1 heure p.m., hockey libre; 4h.30 p.m., hockey mineur; 7h.30 p.m., ligue des travailleurs (2 joutes).

Mercredi, 16 janvier, 4 heures p.m., hockey mineur; 6h.30 p.m., patinage artistique; 9 heures p.m., ballon balai femmes (2 joutes).

Jeudi 17 janvier, 1 heure p.m., hockey libre; 4 heures p.m., hockey mineur; 8 heures p.m., hockey old timer.

Vendredi, 18 janvier, 1 heure p.m., patinage libre; 5 heures p.m., hockey mineur.

## Le sport à Victoriaville

VICTORIANVILLE, (AC) — La Caisse populaire rencontrera l'Auger et Fils vendredi à l'aréna de Victoriaville. La joute sera donnée dans le cadre de la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francis, à compter de 21 heures.

La ligue Inter-Cités de hockey des Bois-Francis poursuivra ses activités vendredi alors que l'aréna de Warwick recevra deux équipes. Le match sera disputé entre les Clarétains et Warwick, dans la catégorie Bantam à compter de 18 heures.

La ligue Inter-cités sera à nouveau l'invitée de Warwick samedi après-midi. Les deux mêmes équipes de la veille s'affronteront dans une joute fixée à 17 heures.

Pendant ce temps à Victoriaville, les quatre catégories des As de Victoriaville et de Princeville occuperont la place du centre sportif. Les Moustique joueront à 14 heures, les Plee-Wee à 15 heures, les Bantam à 16 heures et les Midget à 17 heures.

## Cinq slaloms sur glace

VICTORIANVILLE, (AC) — Cette année encore, pour la deuxième année consécutive, le club auto-sport Mc Laren de Warwick organisera une série de cinq slaloms sur glace. Ces compétitions seront menées de concert avec la brasserie Labatt 50.

Le premier des cinq slaloms aura lieu au Chalet des rois, près de Warwick, dimanche prochain, le 13 janvier. Les inscriptions seront acceptées à compter de 10 heures le matin et 13 heures. Les gagnants de chacun des slaloms se mériteront des plaques pour souligner leur exploit alors que les grands gagnants

de la série se verront attribuer des prix et des trophées.

## Les équipes de la tête se font bousculer...

VICTORIANVILLE, (AC) — La dernière rencontre de la classe B de la ligue Commerciale de hockey de Victoriaville, lundi soir, a été plutôt inusitée. Les équipes en dernières positions au classement ont en effet malmené les équipes qui occupent les premières places. Chez Bert, en quatrième place, défaisait ainsi le Petit Baril qui conserve mal-

## Un autobus vers Orford

MAGOG (MP) — La Chambre de commerce de Magog en collaboration avec Dominion Textile, Fédéral Packing et Gestion Orford mettra à la disposition des skieurs étudiants un autobus qui partira de Magog vers le Mont Orford tous les samedis à partir du 12 janvier 1974.

Cet autobus prendra les skieurs étudiants à 8 heures 30 à l'église St-Pie X, aux collèges Ste-Marguerite, St-Jean-Bosco, St-Pratrise et un Princess Elizabeth High School.

gré tout la tête quant à lui, le Belvu, troisième au classement, a cédé devant le Victoria Pizza alors qu'ils occupait auparavant la deuxième place avec ce dernier.

Le restaurant Chez Bert en a surpris plusieurs lundi soir par sa victoire sur le Petit Baril. En neuf matches, le Chez Bert n'avait obtenu qu'une seule victoire et voilà qu'il en obtient une seconde contre le club le plus fort de la classe B. Claude Boucher marqua deux buts pour les vainqueurs Denis Morasse et Denis Hamel complétaient les deux autres buts. Le Petit Baril s'appuyait sur Donald Lemay et Michel Tourigny.

Par sa victoire de 5-2 sur le Restaurant Belvu, le Victoria Pizza a départagé les deuxième et troisième places au classement. Les marqueurs de Victoria Pizza étaient Julien Lessard, Marcel Proulx, Jean Ducharme, Lucien Martin et Jacques Thérien. Raymond Belleau et Jacques Gauthier ont enfilé les deux buts du Restaurant Belvu.

Classé B

Équipe	P	G	P	N	P	P	P	P	T
Petit Baril	7	3	0	4	2	5	12	12	12
Victoria Pizza	10	6	2	0	4	2	11	10	10
Rest. Belvu	11	5	2	0	4	2	11	10	10
R. Chez Bert	12	6	0	0	2	5	14	14	14

## Victoire de 4-1 des Chevaliers de Colomb

Thetford Mines (AG) — Les Chevaliers de Colomb ont remporté une victoire de 4-1 sur le Cégep dans la ligue de ballon sur glace Labatt. Yvon Cimon a marqué deux buts, tandis que Gilles Nadeau et Normand Cimon ont complété le pointage. Lionel Larocq a réussi l'unique fil de perdants.

Les Aramis, tandis que Gilles Lapointe a enregistré l'autre but.

Pour le Ber Vac, Conrad Lamontagne a marqué deux buts tandis que Marcel Vachon a complété le pointage.

L'Hotel B.B. RQ qui conserve toujours la tête du classement, a fait match nul 0-0 avec le Boulet Gaz Bar.

Un tournoi masculin et féminin de ballon sur glace aura lieu à l'aréna de Black Lake les 18, 19 et 20 février prochain.

# Richmond en voie de récolter tous les honneurs dans le Junior "B" de l'Estrie



Céline Bibeau Marie-Claude Lunardi

## Les Volontaires présents à l'Omnium junior de volley

SHERBROOKE, (GL) — Les équipes masculine et féminine de volley-ball du Collège de Sherbrooke vont participer samedi au Cégep Maisonneuve à l'Omnium junior du Québec, le premier tournoi du genre organisé au niveau junior dans la province de Québec.

Ce tournoi d'envergure provinciale a pur but principal de faciliter le développement des joueurs de catégorie junior au Québec, et pour la première fois cette saison, après avoir participé à plusieurs tournois de calibre senior, les deux équipes des Volontaires vont affronter des équipes de leur catégorie.

Cette première confrontation provinciale junior sera très importante pour les protégés de Denis Custeau et de Reynald Simard qui sont les plus glorieux représentants du volley-ball québécois dans la catégorie junior, et ont de très grands espoirs de se classer au niveau national cette année.

Neuf équipes, dont six du Québec et trois de l'Ontario, rivalisent à l'Omnium chez les garçons. Les deux principaux rivaux des Volontaires devraient être l'Ukrainian Youth de Toronto, 2ième au niveau national depuis cinq ans, et le Junior de Montréal, l'éternel adversaire des Volontaires au Québec.

Signalons que les hommes de Denis Custeau ont terminé au cinquième rang du championnat junior canadien l'an passé, et que ce tournoi va se révéler un test très probant pour l'entraîneur des Volontaires Denis Custeau.

L'équipe de filles des Volontaires, dirigée par Reynald Simard, va également rencontrer une très forte opposition, et devra batailler ferme pour remporter les grands honneurs de ce premier tournoi.

Comme pour les garçons, le danger viendra des équipes ukrainian Youth de Toronto et Palestre Nationale de Montréal. Un total de dix équipes se sont inscrites à cet Omnium, dont huit du Québec et deux de l'Ontario.

Reynald Simard compte sur l'expérience de ses joueuses confirmées Marie-Claude Lunardi, Céline Bibeau, Yolande Bergeron, Céline Thériège, Carole Chénard, ainsi que sur le talent des deux révélation de cette première moitié de saison, Suzanne Beaujeu et Dominique Fréchette, pour remporter la victoire.

## Sears prend sa revanche

SHERBROOKE — Le Sears a pris une revanche sur la Brasserie du Nord en l'emportant 4-3 dans un match très chaudement disputé. Dans l'autre joute, les électriciens de la FIPOPE se sont approchés à deux points de la seconde position, en disposant difficilement de l'Auberge Royale 5-4.

Paulo Savard a brillé pour le Sears avec une paire de filets, les autres allant au crédit de Normand Goulet et Gilles Doyon. Georges Dué, Gil Richard et Jean-Marc Bédard ont répliqué pour la Brasserie du Nord.

Yvan Huot, avec deux buts, Gaston Lefebvre, Claude Drapeau, Réal Larose, un chacun, ont compté pour la FIPOPE, Guy Gagnon, y allant de deux filets pour l'Auberge Royale dont les autres compteurs ont été Pierre Brodeur et Réjean Marquis.

## DÉTAILLANT DE STATION-SERVICE

Gulf Oil Canada Limitée, offre aux personnes dotées d'initiative l'occasion de faire des profits intéressants. A cause du perfectionnement de ses stations-service, Gulf a besoin d'un homme prêt à louer et à administrer une station-service. Vous devez posséder une certaine expérience de ce genre d'entreprise ou d'un commerce connexe et consentir à fonder votre commerce sur un investissement monétaire.

Les candidats sélectionnés seront assurés d'un bon revenu annuel et seront soumis à une formation intensive couvrant les disciplines de la vente, du service et de l'administration d'une station-service. De plus, les détaillants Gulf bénéficieront d'un programme continu de publicité, de mise en marché et de conseils en administration des affaires.

Pour obtenir un rendez-vous, adressez-vous à :



**GULF OIL CANADA LIMITÉE**  
65, rue Abénaquis  
Sherbrooke  
Att. Claude Dion, représentant,  
Tél. : 562-2629  
Ré. : 563-7300

VALCOURT, (JPG) — Au rythme où vont les Olympiques de Richmond, ils pourraient bien décrocher tous les honneurs de la saison 1973-74, d'équipe et individuellement.

De faits, ils ont actuellement 34 points au classement des équipes soit trois de plus que les Acadiens d'Asbestos qui ont mené le bal dans le circuit du président Paul Molloy pendant de nombreuses semaines, mais qui ont perdu du terrain depuis le renvoi de l'instructeur Fugère.

De plus, que les Acadiens d'Asbestos qui ont mené le bal dans le circuit du président Paul Molloy pendant de nombreuses semaines, mais qui ont perdu du terrain depuis le renvoi de l'instructeur Fugère.

tre d'équipe vilaine du circuit en récoltant 247 minutes de pénalités dans ses cinq dernières joutes, dont 110 minutes lors du match de dimanche à Richmond. Son total a ainsi grimpé à 710 minutes contre 673 pour Windsor, 622 pour Richmond, 604 pour Asbestos, 597 pour Acton Vale, 555 pour Coaticook, 646 pour Valcourt et 434 pour Magog.

Au total, les officiels ont décerné pour 4,659 minutes de pénalités depuis le début de la saison du Junior "B" de l'Estrie, soit une moyenne de 53 minutes par match.

Le vilain de la ligue est Daniel Perreault, de Warwick, avec 26 minutes en 22 parties, contre 115 minutes en 22 matches pour Denis Dalpé, des Elans de Valcourt, 112 en 22 joutes pour Luc Paradis, du Canadien de Coaticook, 109 minutes en 21 parties pour Yvan Delisle, des Athlétiques de Windsor, 93 en 19 pour André Lebel, de Richmond, 83 en 16 matches pour Benoit Touchette, du Acton Vale, 80 en 14 pour François Charest, du Asbestos et 77 en 22 parties pour Marc Perron, de Magog.

### A l'affiche ce soir

Deux matches seront présentés ce soir dans le circuit du président Molloy, alors que les Elans recevront les Olympiques à 8h.30, cependant que le Roland Boulanger de Warwick sera au Centre Récréatif d'Asbestos pour affronter les Acadiens à 9 heures.

Richmond a vaincu les Elans deux fois sur trois cette saison, soit par des comptes de 6-5 et 5-2 devant ses

partisans, mas un échec de 5-3 au Pavillon des Loisirs de Valcourt. En 1972-73, Richmond avait disposé de ses rivaux 5-2 à Valcourt et 5-4 devant ses partisans.

Pour leur part, les Acadiens ont écrasé Warwick 11-4 au Centre Récréatif, tandis qu'au Centre communautaire, les deux confrontations de la saison en cours se sont terminées par des comptes nuls de 4-4 et 5-5.

La saison dernière, les Acadiens avaient eu nettement le meilleur sur le Roland Boulanger, avec une victoire de 6-4 à Asbestos et l'autre joute s'étant terminée 1-1, et des gains de 12-2 et 8-3 au Centre communautaire.

Compteurs A Pts Pts

Équipe	P	G	P	N	P	P	P	P	T
J. Dupuis, Rich.	20	36	38	14	45				
R. Minon, Ash.	23	25	44	49	51				
D. Levesque, Rich.	19	36	29	63	54				
D. Boucher, Ash.	23	23	24	47	23				
D. Lemieux, Rich.	20	15	12	47	27				
J. Côté, Magog	22	16	31	47	45				
D. Smith, Coaticook	20	15	27	47	20				
F. Fiset, Magog	22	15	27	47	14				
B. Bernier, War.	21	19	21	40	77				
J. Gauthier, Ash.	23	18	21	40	14				
O. Proulx, Magog	22	17	22	39	16				
V. Cyrille, Ash.	22	15	23	39	38				
A. L'Esperance, Val.	21	19	18	38	32				
J. Lefort, AV.	22	15	22	37	33				
S. Nadeau, Val.	17	14	22	36	49				

Dans les buts

Équipe	M	B	Bl	Bl	Bl
A. Huard, Rich.	208	26	0	2	2
D. St-Laurent, Rich.	780	62	0	4	7
Total Richmond	1,280	88	0	4	6
C. Delorme, Ash.	91	10	0	3	2
S. Lupien, Ash.	869	75	0	5	18
Total Asbestos	1,280	106	0	4	6
M. Bates, Magog	753	51	0	4	16
D. Groulx, Magog	567	47	0	5	9
Total Magog	1,320	102	0	4	6
M. Levesque, AV	1,106	80	0	4	11
M. Haudry, AV	206	22	0	4	1
Total Acton Vale	1,312	105	0	5	22
R. Cameron, Val.	655	37	0	2	9
S. Arto, Val.	757	68	0	3	7
Total Valcourt	1,380	124	0	5	48
J. Knudsen, Wind.	785	71	0	4	14
A. Serrault, Wind.	475	51	0	2	9
Total Windsor	1,260	122	0	5	45
J. Rouleau, War.	660	60	0	5	8
D. Houle, War.	600	53	0	7	6
Total Warwick	1,260	113	0	6	66
T. L'Esperance, Coaticook	582	48	0	7	16
S. Gauthier, Coaticook	302	48	0	7	10
Total Coaticook	1,280	148	0	7	24

## SKI EXPORT "A" ski-sécurité ski-joie



## conseils-ski EXPORT "A"

en collaboration avec l'alliance des moniteurs de ski du Canada par Yvon Bouchard, AMSC



Yvon Bouchard, AMSC, Mont Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré, Que.



affronter le froid

Un froid de canard, n'est pas une raison pour vous emmer. Voici deux conseils pour protéger adéquatement le visage et les pieds.

Attention au visage, surtout si vous skiez à vive allure. Le masque de laine est tout indiqué, mais ne plait pas à tous les skieurs. Remplacez-le par un serre-tête que vous placerez sur la partie inférieure du visage; lorsque vous vous immobilisez, glissez-le autour du cou.

Au moment de rentrer, attention à vos pieds. Il faut enlever vos bottes et insérer des papiers dans le bout et les talons; l'humidité sera ainsi rapidement absorbée. N'oubliez pas une deuxième paire de bas.

pour les conditions-neige et les conseils-ski écoutez...

Jeudi: 7h20, vendredi: 7h20 et 17h45, samedi: 7h40, 8h40 et 16h45, dimanche: 7h20 et 8h50.

CKGM pour les conseils-ski à 7h55 du lundi au samedi

CHOM pour les conditions-neige et les conseils-ski:

Mercredi: 7h45, jeudi: 7h45 et 17h45, vendredi: 7h45 et 17h45, samedi: 7h45, 8h45 et 17h45, dimanche: 7h45 et 8h45.



CLAUDE LAVOIE Conseils-Ski GUY THIBODEAU Conditions-Neige

# Thetford Sud accorde un contrat de quelque \$200,000: règlement d'emprunt pas adopté

En quelques lignes

## St-Elie d'Orford

ST-ELIE D'ORFORD, (RG) — Tous les citoyens de St-Elie d'Orford sont cordialement invités à participer à une soirée dansante organisée en l'honneur de M. Delphis Trépanier pour le remerciement des 22 années qu'il a données comme maire de la municipalité de St-Elie d'Orford. L'événement aura lieu samedi le 12 janvier 1974, à 8h.30 p.m. au motel Le Baron, 3200 ouest rue King, Sherbrooke.

## East Angus

EAST ANGUS, (GP) — Le club Lions désire informer la population, qu'il y aura la cueillette de vieux journaux lundi le 14 janvier à 6h.30 p.m. On demande aux gens s'ils seraient assez bons d'attacher leurs papiers, avec de la broche si possible, et s'il est impossible de procéder de cette façon, de bien vouloir les attacher avec de la bonne corde. Ceci leur permettrait de vendre le papier à un prix supérieur. On sait que l'argent venant de la vente de ces rebuts servent à des œuvres de bienfaisance pour les citoyens de chez nous.

## Magog

Le 17 janvier aura lieu la rencontre inter-clubs de Magog au chalet de ski du mont-Orford à compter de 19 heures. Une conférence sera prononcée à cette occasion. Cette rencontre regroupera les Lions, le Kiwanis, les Francs et les Optimistes.

## Actif de la Caisse populaire de St-Maurice: \$2 millions

THETFORD MINES, (JD) — L'actif de la Caisse populaire de St-Maurice de Thetford Mines a augmenté de 37 pour cent au cours de l'année 1973 passant de \$1,475,000 à \$2,025,000. C'est ce que révèle le rapport annuel que vient de faire paraître cette institution bancaire. Le président M. Réal Lessard, déclare que la caisse a accueilli 666 nouveaux membres en 1973. Il tient de plus à souligner le nombre d'employés qui a été augmenté ainsi que l'aménagement de nouveaux locaux situés aux Galeries de Thetford.

### Election

L'exercice, terminé au 31 octobre dernier rapporte que les revenus se chiffrent à \$132,689 provenant d'intérêts sur reconnaissances de dettes, d'intérêts sur hypothèques in-

immobilisations au coût d'amortissement et équipement moins l'amortissement accumulé sont de \$34,518 tandis que les améliorations locatives se chiffrent à \$24,562. Les placements au coût amorti d'obligations ont été de \$164,481 et la contribution au fonds de gestion a été de \$384,254. L'item le plus important du côté dépenses est celui des intérêts sur les dépôts soit un montant de \$64,015. On retrouve ensuite les salaires et avantages marginaux pour \$27,14 et le coût du loyer qui est de \$9,809.

Les membres devront bientôt remplacer ou réélire les membres d'urgence qui quittent leur poste. Les officiers sortant de charge et rééligible au conseil d'administration sont MM. Roméo Turcotte et Willie Routhier. Un poste est déjà vacant dans ce conseil. Au conseil de surveillance, M. Amable Laflamme est le conseiller sortant de charge et à la commission de crédit, M. Albert Blais fait de même. L'état de l'actif et du passif de la Caisse Populaire St-Maurice de Thetford, régie par la loi des Caisses d'épargne et de crédit, ainsi que l'état des réserves et des trop perçus non répartis ont été examinés par le vérificateur, M. Gaston Boucher, de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins. Cet examen comportait une revue générale des procédés comptables, ainsi que les sondages des registres comptables.

THETFORD MINES (YP) — La municipalité de Thetford Sud vient d'accorder un contrat de \$199,200 à une firme de Bernières, Nelson Excavation Inc., pour effectuer des travaux d'aqueduc et d'égout alors qu'elle n'a encore fait adopter aucun règlement d'emprunt concernant le travail.

C'est ce qu'ont admis hier, le plus naturellement du monde, le maire et le secrétaire de la municipalité, MM. Denis Harvey et André Bourret. Cette situation irrégulière en regard de la loi des travaux municipaux qui exige "que l'on ait l'argent disponible avant d'accorder un contrat" a été défendue par le maire Harvey qui prétend que les travaux en question sont essentiels et extrêmement urgents. "On est certainement hors-la-loi mais c'est un problème d'extrême urgence" a expliqué M. Harvey en précisant que c'est la firme Tentex Mobilières inc. qui a demandé expressément au conseil de lui fournir les services essentiels de même que la protection d'incendie.

On sait que cette usine est actuellement en construction au coût de \$1.6 millions en bordure du boulevard Smith dans les limites de la municipalité de Thetford Sud.

Le maire a expliqué que le conseil avait accepté la plus basse des sept sou-

missions reçues et confecturerait "sous peu" un règlement d'emprunt pour que les travaux puissent débiter. M. Harvey dit préférer ne pas penser négativement et envisager la possibilité que le règlement d'emprunt soit refusé. Placé également devant cette hypothèse, le secrétaire de la municipalité, M. Bourret a évité de répondre directement en stipulant que "la Commission municipale trancherait la question." Il est bon de préciser qu'avec ces travaux d'aqueduc et d'égout, la municipalité a intégré au contrat les travaux d'élargissement du chemin de Robertsonville à l'intérieur des limites de la municipalité sur une longueur de 2,000 pieds environ.

La loi des travaux municipaux est bien explicite dans les cas de travaux ou de contrats. En effet, il est dit au chapitre 177 que nulle corporation municipale ne peut ordonner de quelque manière que ce soit des travaux de construction ou d'amélioration ni "passer un contrat" à cet effet, à moins que le règlement qui autorise le contrat ou ordonne les travaux n'ait pourvu à l'appropriation des deniers nécessaires pour en payer le coût.

A l'article 5, de ce même chapitre, il est dit que les contrats passés contrairement aux dispositions de la loi sont nuls et ne lient pas la corporation. De plus, tout contribuable ne peut obtenir un bref d'injonction contre la corporation et l'entrepreneur pour empêcher l'exé-

cution des travaux. Toute infraction rend également chacun des membres du conseil en défaut, passible d'une amende n'excédant pas \$500. Procédure habituelle. La procédure habituelle-

ment employée et reconnue comme fiable par la plupart des conseils municipaux est de demander des soumissions, d'effectuer le règlement d'emprunt en se basant sur la plus basse, de le soumet-

tre aux contribuables qui l'acceptent ou non. Advenant la première hypothèse, le règlement est alors expédié au ministère des Affaires municipales pour approbation. Une fois approuvé, alors seulement le

contrat est accordé et les travaux débutent. En accordant le contrat, avant le règlement, la municipalité "met la charrue devant les boeufs, et s'expose à des représailles, si un pépin survient.



## Poursuite des activités...

Comme on peut le constater, l'entrepôt de la firme Thetford Transport a été sauvé de l'incendie qui a détruit le reste de la bâtisse au début de la semaine. Il remplit son rôle normal même soudé au fer tordu et fondu des débris de la bâtisse. (Photo La Tribune, Yvan Pellerin)

# La taxe scolaire haussée à \$1.60 à Thetford Mines

THETFORD MINES, (YP) — En raison de dépenses inadmissibles passées et futures, le taux de la taxe scolaire de la Commission scolaire de Thetford sera majoré à \$1.60 du \$100 d'évaluation comparativement à \$1.45 qu'il était en 1973. Cette augmentation apporterait des revenus supplémentaires de l'ordre de quelque \$165,000 qui servira à défrayer une partie des dépenses inadmissibles dont il restait un solde l'an dernier et qu'on a prévu pour 1973-74.

Dans les explications qu'il a fournies, le directeur général de la CS de Thetford, M. Claude Lafrance précise qu'un

solde de \$178,000 était dû sur les dépenses inadmissibles de la CSRA en 1972-73. L'an dernier, la CS de Thetford croyait pouvoir s'en tirer en prévoyant un inadmissible de \$74,000 pour la CSRA mais il s'est plutôt chiffré à \$222,000. Au chapitre des prédictions d'inadmissible pour 1973-74, la

CS a prévu une somme de \$20,000 pour elle-même provenant du transport scolaire et une autre de \$222,000 pour la Commission scolaire régionale de l'Amiante aux prises avec certains problèmes occasionnant des dépenses inadmissibles globales de \$800,000. C'est donc le mois de fé-

## Chronique scolaire

THETFORD MINES, (YP)—M. Charles-Eugène Labbé, directeur des services de l'enseignement et aux élèves à la Commission scolaire de Thetford Mines a été désigné comme répondant du dossier scolaire cumulatif pour la CS de Thetford.

Un vote de félicitations a été adressé au club Optimiste de Thetford Mines pour sa généreuse contribution de \$1,000 afin d'aider à l'organisation des classes de neige 1973-74.

Les commissaires ont accepté le document synthèse sur l'opération passage des élèves de l'élémentaire en Secondaire I (année 1973-74) déposé dernièrement par le directeur des services de l'enseignement et aux élèves. Le document a été accepté tel que promis.

Pour développer l'enseignement du français, la CS de Thetford a demandé au ministère l'autorisation d'acheter 57 magnétophones au coût de \$5,742 ainsi que du matériel de consommation pour ces appareils soit des piles et des cassettes au montant de \$1,181 incluant la taxe provinciale.

En raison de l'entrée en vigueur du régime de rentes et d'assurances pour les hors-cadres et les gérants de commissions scolaires certaines caisses de congé-maladie pour des employés de la CS ont été adoptées officiellement. Ainsi, la direction générale et le personnel de direction des services pourront se prévaloir de 20 jours par an (maximum, 200 jours) le personnel de direction des écoles aura droit pour sa part à 15 jours par an (maximum 150 jours) de même que le personnel de gestion. En outre, il a été décrété que le tableau des jours de congé-maladie à leur crédit, déposé le 6 décembre dernier, constitue le document officiel des jours accumulés.

On ne dira plus désormais (on ne le disait déjà plus) Commission scolaire de la Cité de Thetford Mines mais bien Commission scolaire de Thetford Mines.

## Glanures thetfordoises

THETFORD MINES — Un souper canadien suivi d'une soirée récréative a été organisée pour les paroissiens de Ste-Marthe. Le tout aura lieu dimanche, le 27 janvier, à compter de 17h30, au Collège (CEGEP) de Thetford.

Le secrétaire de la municipalité de Coleraine, M. Joseph Drouin, vient d'être autorisé à demander des soumissions pour la fourniture du clore pour l'aqueduc municipal.

Le président de la Caisse populaire St-Maurice de Thetford, M. Réal Lessard, invite

BLACK LAKE, (JD)— La Ligue des citoyens de Black Lake n'entend pas laisser tomber le projet d'annexion d'une partie de la municipalité d'Irlande Nord suite au refus catégorique de cette dernière de céder la dite partie de son territoire. Dans un communiqué émis à la presse, la Ligue des citoyens de Black Lake a

manifesté son désir de poursuivre la lutte en incitant la Ligue des citoyens de Cité Provence à s'unir avec eux dans le but de bâtir une nouvelle cité. En effet, en vertu de l'article 38 de la loi des cités et villes, on autorise la Ligue des citoyens d'Irlande Nord à faire circuler une requête en annexion auprès des propriétaires

et locataires du territoire touché par le règlement 279 qui a été soumis au conseil municipal d'Irlande Nord. La Ligue des citoyens de Black Lake demande aux propriétaires et locataires du secteur à être annexé de s'informer auprès des dirigeants de leur Ligue des citoyens des nombreux avantages qu'ils ont à s'annexer avec

la ville de Black Lake, tels que la protection contre la hausse éventuelle de taxes pour une période de cinq ans, un plan d'urbanisme, un privilège sur la taxe d'eau, le service de police et d'incendie, l'organisation des loisirs, le terrain de jeux et l'entretien des fosses septiques. Selon les citoyens de Black Lake, si les gens du

secteur à être annexé s'unissent à eux, l'on pourra aménager tout le territoire d'une façon adéquate en le dotant d'un parc industriel convenable qui fournira du travail à des meilleures conditions pour toute la région. Toujours selon la Ligue des citoyens de Black Lake, si on reste isolé les uns des

autres, en court sûrement vers la faillite tandis que si on s'unite, on pourra construire une cité nouvelle et s'épanouir sainement.

## Roi et reine du Club de l'âge d'or

THETFORD MINES, (JD) — M. L. Lagueux et Mme Charles Dubé ont été nommés roi et reine lors de la réunion mensuelle du club de l'âge d'or de la paroisse St-Alphonse de Thetford. Comme c'est la coutume, le pois et la fève, placés dans le gâteau traditionnel, ont servi pour choisir le roi et la reine à qui on a présenté des cadeaux. 64 personnes ont répondu à l'appel du Club.

# Coleraine: la taxe foncière haussée de 33.5 pour cent

COLERAINE, (JD) — La taxe foncière de la municipalité de Coleraine sera augmentée de 33.5 pour cent en 1974, lors de la présentation du budget à la dernière assemblée du conseil, les édiles ont déclaré que le taux de la taxe, par \$100 d'évaluation, passait de \$4.06 en 1973 à \$5.42 pour 1974. Le montant du budget pour l'année en cours sera donc de \$332,000.

Selon le secrétaire de la municipalité, M. Joseph Drouin, la plupart des propriétés de la localité de Coleraine sont évalué à environ 30 pour cent, ce qui porte le total du montant d'évaluation à \$5,006,825. M. Drouin déclare que l'augmentation de la taxe serait due à la hausse du coût de la vie en général. Selon ce dernier, la convention collective des employés municipaux prévoit une augmentation de salaire, le prix des matériaux tels que l'essence et le bois a augmenté considérablement au cours de la dernière année ce qui fait que la corporation municipale s'est vue dans l'obligation de hausser la taxe

foncière afin d'éviter un trop grand déficit à la fin de 1974. Le maire de la municipalité de Coleraine, M. Ernest Bégin, a révélé qu'un des projets majeurs pour l'année 1974, serait la reconsidération du référendum de 1973, concernant les travaux d'aqueduc et d'égout devant être effectués sur la rue Marcoux. On se souviendra que ce référendum avait été battu en forte majorité par les résidents des chalets et que, par conséquent, les travaux en question avaient du être annulés. M. Bégin affirme toutefois ne pas savoir comment on devra procéder pour obtenir l'appui de la population. Selon les propriétaires résidents de la rue Marcoux, ces travaux doivent absolument être effectués car plusieurs maisons ont été endommagées par l'eau à la suite de fortes pluies.

Détails M. Bégin a tenu à expliquer l'augmentation que devront subir les contribuables. Ainsi, il a expliqué que les plus importantes hausses se situaient au niveau des travaux de vi-

total pour 1974, s'élevant à \$31,200. De plus, les frais de représentation ainsi que ceux du conseil de comté ont été porté à \$5,526 et \$4,000 respectivement. Finalement, le maire a tenu à préciser que le budget pour 1974, tenait compte d'un emprunt de \$35,000 effectué en 1973 et qui sera remboursé en plus de l'intérêt de \$1,475.

LA PETITE VOITURE NO 1 AU CANADA

# TOYOTA

TOYOTA COROLLA 1200

Seulement

## \$2399.

1890 NOTRE-DAME NORD  
TEL: 335-5425  
THETFORD MINES

EVARISTE GRENIER

SNOWJET

AUTOS USAGÉES

BLACK LAKE

GRONDIN AUTOMOBILES INC.

MERCURY LINCOLN

Thetford Mines Tél. 338-8558